



www.cavimac.fr

2017

► RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Editorial.....p.4

Gouvernance & organisation

Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2017.....p.8

Conseil d'Administration au 1^{er} août 2017.....p.9

Gouvernance.....p.10

Instances de contrôle.....p.11

Commissions.....p.12

Organigramme.....p.14

Métiers et missions.....p.16

Missions de la Cavimac

Offre de service.....p.20

Maîtrise des risques et efficience.....p.30

VISION et I-CARE.....p.36

Données démographiques

Répartition géographique par collectivités.....p.42

Répartition par culte des collectivités.....p.43

Répartition des assurés cotisants.....p.44

Données démographiques : assurance maladie...p.46

Données démographiques : assurance vieillesse.p.50

Données financières

Gestion financière.....p.56

Glossaire.....p.58

Editorial



C'est toujours un exercice délicat de faire l'éditorial du Rapport d'Activité, d'abord parce que c'est une tâche répétitive même si elle n'est qu'annuelle et d'autre part parce qu'elle oblige à faire un retour réfléchi sur une année entière de gestion alors même que l'on est totalement immergé dans les contraintes d'un nouvel exercice.

Je ne ferai donc pas l'inventaire des dossiers traités, des réussites et des demi-succès, ce rapport y suffisant.

Je veux malgré tout relever la très lourde activité qui ne décroît pas pour tous les services de l'organisme.

Ainsi, pour l'Assurance Maladie, on dénombre 35 459 consommateurs soit 91% des assurés qui génèrent 1 099 955 feuilles de soins, sans oublier que la population de nos bénéficiaires est fragile économiquement et que nous attribuons 8 988 ACS ou CMU-C, ce qui représente 23% de notre fichier d'assurés.

Malgré la décrue des effectifs des retraités, le nombre de liquidations de droit direct et indirect se maintient à près de 700 et le volume des certificats de carrières, nécessaires à une liquidation conforme, s'établit lui aussi à près de 700.

Enfin, l'affiliation et par voie de conséquence le recouvrement, restent très actifs pour un monde culturel en constante transformation.

Or l'organisme a des moyens humains contraints et c'est toujours difficile de se maintenir ainsi sur une ligne de crête tout en rendant un service de qualité.

Je veux aussi rappeler, ce qui a déjà été dit à plusieurs reprises, mais qui ne manque pas d'être caractéristique de la population couverte, à savoir son utilisation de la dématérialisation pour correspondre avec l'organisme : 83% des déclarations mensuelles de cotisations et 82% de DADS-c sont effectuées en ligne ; la quasi-totalité des demandes de prestations sont déposées via les télé-services ; on dénombre 93 499 visites sur le site internet de la Cavimac.

Enfin, dire à cet endroit, que l'année 2017 a été tendue, aux deux sens du terme, vers la réalisation de cet objectif ambitieux de refonte de l'applicatif de gestion VISION et de l'applicatif de liquidation des droits à retraite I-CARE.

Dans le même temps, il a fallu opérer la préparation de la bascule dans le Répertoire de Gestion des Carrières Unique, la mise en œuvre du Prélèvement À la Source, l'évolution des flux de diffusion de la Déclaration Sociale Nominative, la connexion aux services du Portail Commun Inter-Régimes de Retraite et la préparation de notre capacité à correspondre dans le Portail Numérique des Droits Sociaux, le Répertoire Commun de la Protection Sociale et l'Echange Inter-Régimes de Retraite.

Je peux dire que, si faire l'éditorial du Rapport d'Activité est un exercice délicat, le véritable challenge pour la Cavimac est bien de pouvoir continuer à s'inscrire dans la modernité et le mouvement.

Jean Dessertaine,
Directeur de la Cavimac

GOUVERNANCE & ORGANISATION

Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2017.....p.8

Conseil d'Administration au 1^{er} août 2017.....p.9

Gouvernance.....p.10

Instances de contrôle.....p.11

Commissions.....p.12

Organigramme.....p.14

Métiers et missions.....p.16



Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2017



Père Philippe Potier

PRÉSIDENT



Sœur Béatrice Morel

VICE-PRÉSIDENTE

AU TITRE DU CULTE ANGLICAN

Titulaire

Révérend Olaf ERIKSSON

AU TITRE DU CULTE BOUDDHISTE

Titulaire

Sœur Marie-Stella BOUSSEMARY

Suppléant

Lama Droupgyu WANGMO

AU TITRE DU CULTE CATHOLIQUE

Titulaires

Père Antoine COUSIN
Père Benoît-Joseph RAYMOND
Sœur Gisèle CUNEGO
Sœur Béatrice MOREL
Père Bernard DESCARPENTRIES
Monseigneur Bruno GRUA

Père François GUILLAUMIN
Père Charles HONORE
Père Philippe POTIER
Père Pierre-Yves PECQUEUX
Père Gérard DUMOULIN
Père Benoît-Marie FLORANT

Père Achille MESTRE
Sœur Anne DUFFAURE
Sœur Eliane LANNES DE
MONTEBELLO
Sœur Agnès LOMBARD
Sœur Monique MAGE

Suppléants

Père Maxime D'ARBAUMONT
Père Michel BONNET

Frère Michel CAILLAUD
Sœur Marguerite BOISRAMÉ

Sœur Marie-Ange SAUER
Sœur Dominique FERET

AU TITRE DU CULTE
PROTESTANT ÉVANGÉLIQUE

Titulaire

Pasteur Alain GARCIA

Suppléant

Pasteur Marc DEROEUX

Pasteur Ernest STRUPLER

Pasteur Arnaud LA MONICA

AU TITRE DU CULTE MUSULMAN

Titulaire

Monsieur Abbas CADJEE

Suppléant

Monsieur Mohamed MOUSSAOUI

AU TITRE DU CULTE ORTHODOXE

Titulaire

Père Christos IOANNIDIS

Suppléant

Père Panayiotis XENITELLIS

AU TITRE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Titulaire

Monsieur Emmanuel DURAND

Suppléant

Monsieur Pierre HUET

Monsieur Nicolas PHILIPPE

Monsieur Christophe PINSARD

AU TITRE DES ANCIENS CULTUELS

Titulaire

Monsieur Jean DOUSSAL

Suppléant

Monsieur Jean DESFONDS

Monsieur Gérard BOUZEREAU

Madame Colette THOMAS

Conseil d'Administration au 1^{er} août 2017



Père Philippe Potier

PRÉSIDENT



Sœur Béatrice Morel

VICE-PRÉSIDENTE

AU TITRE DU CULTE ANGLICAN

Titulaire

Révérend Olaf ERIKSSON

AU TITRE DU CULTE BOUDDHISTE

Titulaire

Sœur Marie-Stella BOUSSEMARY

Suppléant

Lama Droupgyu WANGMO

AU TITRE DU CULTE CATHOLIQUE

Titulaires

Père Antoine COUSIN
Sœur Elisabeth AULIAC
Sœur Gisèle CUNEGO
Sœur Béatrice MOREL
Père Bernard DESCARPENTRIES
Monseigneur Bruno GRUA

Père François GUILLAUMIN
Père Charles HONORE
Père Philippe POTIER
Père Pierre-Yves PECQUEUX
Père Gérard DUMOULIN
Père Benoît-Marie FLORANT

Père Achille MESTRE
Sœur Anne DUFFAURE
Sœur Eliane LANNES DE
MONTEBELLO
Sœur Agnès LOMBARD
Sœur Monique MAGE

Suppléants

Père Maxime D'ARBAUMONT
Père Michel BONNET

Frère Michel CAILLAUD
Sœur Marguerite BOISRAMÉ

Sœur Marie-Ange SAUER
Sœur Dominique FERET

AU TITRE DU CULTE
PROTESTANT ÉVANGÉLIQUE

Titulaire

Pasteur Alain GARCIA

Suppléant

Pasteur Marc DEROEUX

Pasteur Ernest STRUPLER

Pasteur Arnaud LA MONICA

AU TITRE DU CULTE MUSULMAN

Titulaire

Monsieur Abbas CADJEE

Suppléant

Monsieur Mohamed MOUSSAOUI

AU TITRE DU CULTE ORTHODOXE

Titulaire

Père Christos IOANNIDIS

Suppléant

Père Panayiotis XENITELLIS

AU TITRE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Titulaire

Monsieur Emmanuel DURAND

Suppléant

Monsieur Pierre HUET

Monsieur Nicolas PHILIPPE

Monsieur Christophe PINSARD

AU TITRE DES ANCIENS CULTUELS

Titulaire

Monsieur Jean DOUSSAL

Suppléant

Monsieur Jean DESFONDS

Monsieur Gérard BOUZEREAU

Madame Colette THOMAS

Gouvernance

Organisme de Sécurité sociale, la Cavimac est administrée par un Conseil d'Administration au sein duquel sont représentés les différents cultes en France - Métropole et départements d'outre-mer -.

Le Conseil d'Administration de la Cavimac

Assemblée délibérante, le Conseil d'Administration définit les orientations et règle les affaires de la Caisse par ses avis et propositions, conformément à l'article R.382-76 du Code de la Sécurité sociale. En outre, il établit le règlement intérieur de la Caisse, vote le budget de gestion administrative et les budgets d'action sanitaire et sociale de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse.

Les principaux travaux en 2017

- Nomination d'un nouveau membre titulaire au Conseil d'administration – Sœur Elisabeth AULIAC (au 1^{er} août 2017)
- Nomination du nouveau médecin-conseil de la Cavimac
- Election d'un nouveau membre pour la Commission des Marchés Publics et de son Président
- Election d'un nouveau membre pour la Commission de Répartition des Cotisations

Le Bureau

Emanant du Conseil d'Administration, le Bureau prépare les séances du Conseil et exerce son action dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Il est également en charge des questions juridiques et donne son avis sur l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Le Bureau du Conseil d'Administration est composé :

- du Président du Conseil d'Administration ;
- de la Vice-présidente du Conseil d'Administration ;
- des Présidents des commissions de Recours Amiable, d'Affiliation, de Répartition des cotisations et de l'Action Sanitaire et Sociale ;
- de 3 autres membres élus ;

Au sein du Bureau, **3 cultes différents** doivent être représentés.

Les principaux travaux en 2017

- Examen des comptes
- Groupe de travail sur la notion de bénévolat
- Bilan COG 2013-2016 et premières réflexions sur la future COG

AGENDA 2016

4 CONSEILS D'ADMINISTRATION

4 AVRIL	28 JUIN	26 SEPTEMBRE	13 DÉCEMBRE
------------	------------	-----------------	----------------

4 BUREAUX

23 MARS	8 JUIN	7 SEPTEMBRE	28 NOVEMBRE
------------	-----------	----------------	----------------

Instances de contrôle

En application de l'article R. 382-74 du Code de la Sécurité sociale - modifié par décret n°2012-82 du 21 janvier 2010 -, la Cavimac est placée sous la tutelle du ministre chargé de la Sécurité sociale et du ministre chargé du Budget. Un représentant du ministère de l'intérieur assiste également aux séances du Conseil d'administration.

Assistent aux séances du Conseil d'Administration :

Les représentants du ministère des Affaires sociales et de la Santé

Madame **Marine PARDESSUS** - remplacée par Madame **Valérie MARTY** à compter du 2 mai 2017 -.

Madame **Bérénice RENARD**

Madame **Bénédicte ANDRÉ**

Un représentant du ministère des Finances et des Comptes publics

Monsieur **Philippe BRIARD**

Monsieur **Florent URO**

Les représentants du ministère de l'Intérieur

Monsieur **Arnaud SCHAUMASSE**

Madame **Muriel THOUMÉLOU**



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ



MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Commissions

Commission de Recours Amiable

8 juin | 28 juin | 26 septembre

PRÉSIDENT : Père Charles HONORE

MEMBRES

Père Benoît-Marie FLORANT
Père Christos IOANNIDIS
Sœur Monique MAGE

Commission de l'Action Sanitaire et Sociale

8 mars | 8 juin | 27 septembre | 21 décembre

PRÉSIDENT : Père Bernard DESCARPENTRIES

MEMBRES

Père Antoine COUSIN
Révérend Olaf ERIKSSON
Pasteur Alain GARCIA
Sœur Agnès LOMBARD

SUPPLÉANTS

Madame Colette THOMAS
Sœur Gisèle CUNEGO

Commission des Marchés

9 novembre

PRÉSIDENT : Père Benoît-Joseph RAYMOND
à compter du 28 juin : Pasteur Arnaud LA MONICA

MEMBRES

Monsieur Jean DOUSSAL
Père Gérard DUMOULIN
Sœur Agnès LOMBARD
Monsieur Nicolas PHILIPPE

Commission d'Affiliation

5 avril | 29 juin | 25 septembre | 14 décembre

PRÉSIDENT : Pasteur Ernest STRUPLER

MEMBRES

Monsieur Abbas CADJEE
Lama Droupgyu WANGMO
Sœur Anne DUFFAURE
Sœur Eliane LANNES DE MONTEBELLO
Père Pierre-Yves PECQUEUX

SUPPLÉANTS

Sœur Marie-Stella BOUSSEMARY
Monsieur Mohamed MOUSSAOUI

Commission de Répartition des Cotisations - Culte Catholique

16 février | 7 juin

PRÉSIDENT : Père Gérard DUMOULIN

MEMBRES

Sœur Gisèle CUNEGO
Père Benoît-Marie FLORANT
Père François GUILLAUMIN
Père Benoît-Joseph RAYMOND
↳ *A compter du 13 décembre : Sœur Elisabeth AULIAC*

SUPPLÉANTS

Sœur Dominique FERRET

Commission des Relations Cavimac/ Mutuelle Saint Martin

16 juin | 15 novembre

PRÉSIDENT : -

MEMBRES

Sœur Gisèle CUNEGO
Père Pierre-Yves PECQUEUX

SUPPLÉANTS

Père Achille MESTRE

Commission du Forfait Soins Infirmiers

4 mai | 6 décembre

PRÉSIDENT : Sœur Gisèle CUNEGO

MEMBRES

Frère Michel CAILLAUD
Père Bernard DESCARPENTRIES
Sœur Eliane LANNES DE MONTEBELLO

SUPPLÉANTS

Monsieur Emmanuel DURAND

Commission des Pénalités Financières

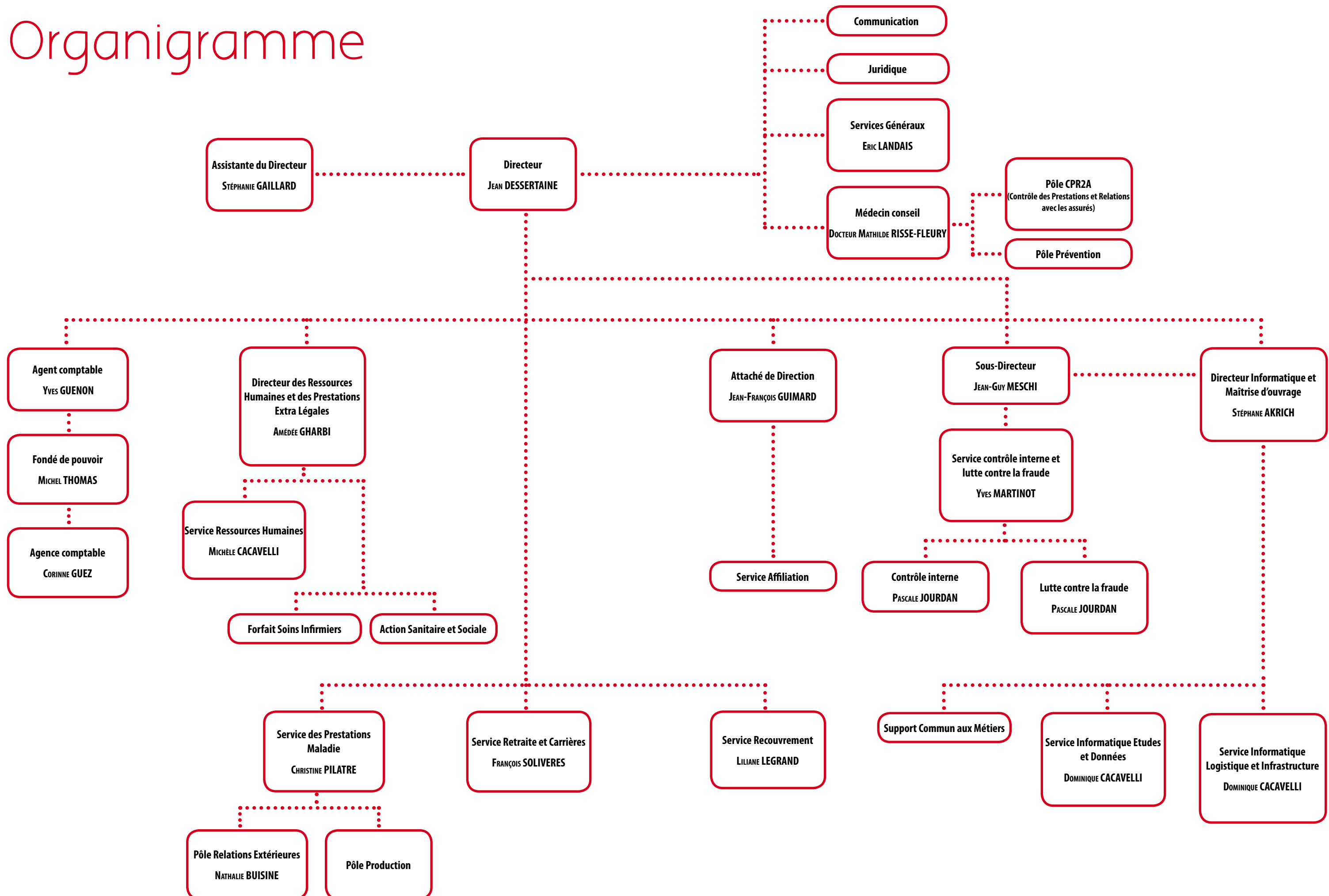
Non réunie en 2017

PRÉSIDENT : Père Charles HONORE

MEMBRES

Père Benoît-Marie FLORANT
Père Christos IOANNIDIS
Sœur Monique MAGE

Organigramme



Métiers et missions

Missions

La Cavimac assure la gestion du régime général de Sécurité sociale pour les ministres du culte et les membres de congrégations et de collectivités religieuses en France en tant que caisse unique à compétence nationale – métropole et départements d'outre-mer –.

La Cavimac a pour missions principales :

- le recensement des collectivités religieuses ;
- l'affiliation des ministres du culte, religieux et religieuses ;
- l'encaissement des cotisations et des contributions sociales ;
- le versement des prestations d'assurance maladie, maternité et invalidité ;
- le déploiement d'une politique de prévention et de promotion de la santé ;
- la mise en œuvre du droit à l'information sur la retraite ;
- le service de prestations d'assurance vieillesse et d'assistance ;
- le développement d'une politique d'action sanitaire et sociale auprès des populations fragilisées.

Toutes ces missions sont exercées avec pour préoccupation constante de prendre en compte les éléments fondamentaux et spécifiques de la vie culturelle.



Métiers

La Cavimac est constituée en plusieurs branches et secteurs d'activités :

- les fonctions de direction ;
- les services de production, directement en lien avec les assurés et les collectivités ;
- les services supports qui permettent de mener à bien ces missions.

Les fonctions de direction

- **Direction** : assure le fonctionnement et le pilotage de l'organisme tant sur les fonctions nationales – relations avec les tutelles – que sur les fonctions locales – relations avec les assurés, les collectivités culturelles et autres tiers –.
- **Agence comptable** : est en charge de la gestion comptable et financière.
- **Contrôle de Gestion** : pilote la performance.

Les services aux assurés et aux collectivités dans les domaines suivants :

- **affiliation** : l'adhésion des collectivités religieuses et l'affiliation de leurs membres.
- **recouvrement** : l'encaissement des cotisations et des contributions sociales.
- **maladie** : l'accès aux droits des prestations en nature de l'Assurance maladie.
- **retraite** : la liquidation et le paiement des retraites.
- **action sanitaire et sociale** : la protection des populations fragilisées.
- **médical** : la prévention et la santé.

Les services supports - appuis stratégiques des services de production - dans les domaines suivants :

- **ressources humaines** : la gestion du personnel et des relations sociales.
- **systèmes d'information** : l'innovation et l'efficience.
- **communication** : l'information et le faire-savoir.
- **contrôle interne et la lutte contre les fraudes** : la maîtrise des risques.
- **juridique** : la veille réglementaire et la gestion des contentieux.
- **marchés publics** : l'achat performant et responsable.
- **services généraux** : la sécurité des locaux, les moyens et les échanges – courriers –.

MISSIONS DE LA CAVIMAC

Offre de service

Ouverture des droits et service des prestations.....p.20

Relations avec les usagers.....p.28

Maîtrise des risques et efficience

Maîtrise des risques.....p.30

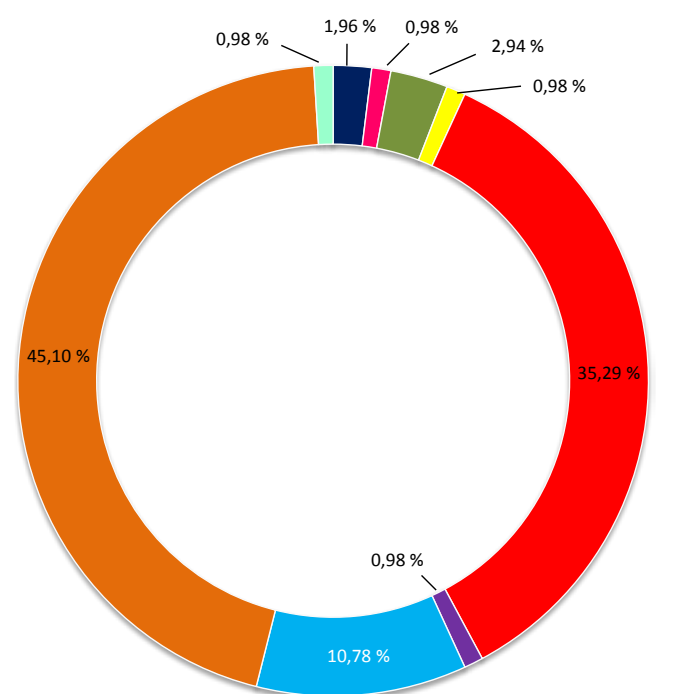
Efficience.....p.32

Offre de service

Ouverture des droits et service des prestations

Affiliation

102 nouvelles collectivités adhérentes en 2017



Protestant ou évangélique Anglican
 Cultes Chrétiens (Autres) Judaïque
 Musulman Bouddhique
 Catholique Romain Catholique non Romain
 Groupements Religieux / Cultes Divers



98,53%
taux d'entretiens personnalisés*

+10 points par rapport à 2016

* concernent les nouvelles collectivités adhérentes comptant au moins un assuré cotisant



2007
nouveaux affiliés
dont 68% ont dû faire l'objet d'une immatriculation préalable par la Cavimac



12 jours
délai moyen de traitement des demandes d'affiliation

Recouvrement

Le service recouvrement a procédé à l'adhésion de **46 collectivités** supplémentaires au service de déclaration en ligne.

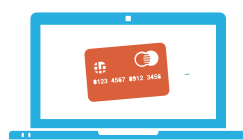


99,06 %
de cotisations recouvrées



1 608
relances téléphoniques au titre du recouvrement amiable des cotisations

+16% par rapport à 2016



83 %
de déclarations et de paiements des cotisations en ligne en 2016

Maladie



7 089
demandes de mises à jour administratives enregistrées - changements d'adresses, de coordonnées bancaires, déclarations Médecin-traitant -.

2 179
demandes de cartes européennes d'assurance maladie - CEAM -

554
nouveaux comptes AMELI ouverts



91,39 %
de feuilles de soins télétransmises

3 080 CMUc accordées
dont nouvelles demandes et renouvellements

5 908 ACS accordées
dont nouvelles demandes et renouvellements



1 099 955
feuilles de soins - papier et électronique - traitées

La Cavimac a intensifié ses actions de promotion de la télétransmission des feuilles de soins électronique auprès des Professionnels de Santé. Le taux de télétransmission a ainsi atteint le seuil des 90 % en 2017 - contre 88,93 % en 2016 -.

Ce dispositif sécurise le traitement, diminue les coûts de gestion et réduit le délai de remboursement.

Délai moyen de paiement des feuilles de soins électronique

	Objectifs	Résultats
janvier	3,3 jours	3 jours
février	3,3 jours	2,96 jours
mars	3,3 jours	2,89 jours
avril	3,3 jours	3,06 jours
mai	3,3 jours	3,89 jours
juin	3,3 jours	3 jours
juillet	3,3 jours	3,08 jours
août	3,3 jours	3,09 jours
septembre	3,3 jours	2,88 jours
octobre	3,3 jours	2,97 jours
novembre	3,3 jours	3,07 jours
décembre	3,3 jours	3,09 jours
moyenne	3,3 jours	3,07 jours

Délai moyen de paiement des feuilles de soins papier

	Objectifs	Résultats
janvier	10 jours	7,89 jours
février	10 jours	6,79 jours
mars	10 jours	6,65 jours
avril	10 jours	6,91 jours
mai	10 jours	8,16 jours
juin	10 jours	5,60 jours
juillet	10 jours	8,26 jours
août	10 jours	10,95 jours
septembre	10 jours	6,79 jours
octobre	10 jours	5,83 jours
novembre	10 jours	6,31 jours
décembre	10 jours	5,49 jours
moyenne	10 jours	7,14 jours

Offre de service

Ouverture des droits et service des prestations

Vieillesse

Service des prestations vieillesse

La Cavimac a intensifié ses efforts pour assurer la liquidation des pensions de retraite de base dans les délais. Le taux de liquidation pour 2017 [80,34 %] est en légère progression par rapport à l'année précédente [79,71 %].

En outre, la Cavimac a servi à ses pensionnés vieillesse les plus démunis les avantages non contributifs que sont l'**A**llocation de **S**olidarité aux **P**ersonnes **A**gées et pour ceux ayant quitté l'état cultuel, l'**A**llocation **C**omplémentaire de **R**essources.



80,34 %

taux de retraites de base
versées sans délai



700

demandes de retraites et
d'allocations instruites
- dont pensions de droit direct et de réversion -



Gestion des carrières



Dans le cadre du **D**roit **A** l'**I**nformation, la Cavimac a adressé aux assurés concernés leurs relevés individuels de situation - pour les assurés nés en 1967, 1972, 1977 et 1982 et **E**stimations **I**ndicatives **G**lobales - pour les assurés nés en 1952, 1957 et 1962.

Les **R**elevés **I**ndividuels de **S**ituation sont les documents récapitulatifs des périodes validées auprès des différents régimes de base et complémentaires dont ont relevé les assurés au cours de leur carrière.

Les **E**stimations **I**ndicatives **G**lobales sont des projections de montants de pensions - de base et complémentaire - en fonction des âges de départ à la retraite - âge légal et âge du taux maximum.



1 842

Relevés **I**ndividuels de
Situation ont été envoyés



682

carrières certifiées



1 183

Estimations **I**ndicatives
Globales ont été établies



81,58 %

déclarations des DADSc
effectuées en ligne
soit

1 542 déclarations en ligne

Offre de service

Ouverture des droits et service des prestations

Prestations Extra Légales

Action sanitaire et sociale

La Cavimac a continué à déployer son dispositif d'Action Sanitaire et Sociale, avec pour objectifs :

- de favoriser l'accès aux soins par la réduction du reste à charge ;
- de préserver le « capital autonomie » dans le cadre de vie habituel ;
- de garantir les droits sociaux des assurés en accompagnant les collectivités ayant des difficultés économiques ponctuelles.

Les prestations d'aide à domicile ont constitué la catégorie la plus importante du dispositif avec près de 50% du budget et un délai de traitement des demandes de 31 jours.

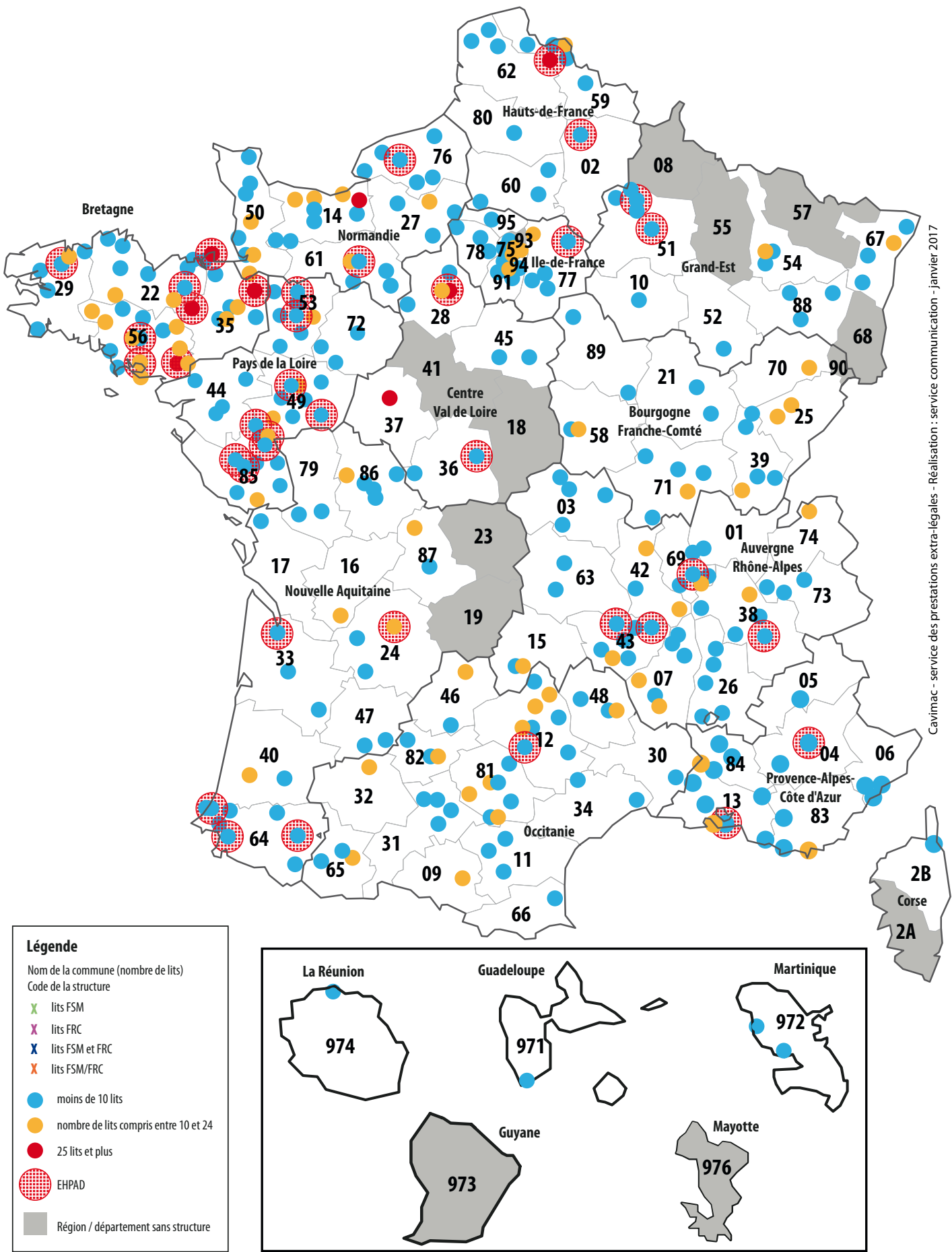
Types d'aides	Nombre de dossiers	Montant global
Aide financière à domicile	3 323	814 354 €
Aide à domicile	937 dont 78 premières demandes et 400 dossiers collectifs	3 417 836 €
Aide à l'amélioration de l'habitat individuel	15	9 985 €
Aide à l'amélioration de l'habitat collectif	27	184 880 €
Aide au paiement des cotisations sociales	172	966 325 €

Prestations « forfait soins infirmiers »

La Cavimac a veillé à l'identification des structures éligibles au Forfait Soins Infirmiers et au suivi de celles déjà habilitées :

- 🏠 **332** structures habilitées au FSI
- 🏠 **2 441** lits habilités au FSI dont :
 - 932 lits FSM - Forfait Soins Medical -
 - 333 lits FRC dont 58 près des EHPAD
 - 1 176 lits FSM/FRC confondus
- 🏠 **18** visites de suivi réalisées en France métropolitaine et ultramarine
- 🏠 **46** structures au FSI fermées
- 🏠 **19** structures concernées par une mise à jour du secteur infirmier - augmentation ou diminution du nombre de lits, modification des modalités d'accueil -
- 🏠 **12** nouvelles structures habilitées au FSI

Cartographie des structures FSI par région



Offre de service

Ouverture des droits et service des prestations

Prévention

Programme Sophia



Le programme Sophia est destiné aux assurés atteints de maladies chroniques. Il permet l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires diabétiques de Types 1 et 2 par des infirmiers-conseillers en santé.



Taux de participation : **26%** des assurés concernés

Bien vieillir

En 2017, l'accent a été porté sur les actions de prévention et d'accompagnement face au vieillissement.

Deux rencontres importantes ont été organisées avec les assistantes sociales diplômées, chargées au niveau de chaque diocèse de s'occuper des « prêtres aînés » :

- la réunion du 18 octobre 2017, au siège montreuillois de la Cavimac, a eu pour objet de proposer aux diocèses des journées spécifiques de prévention à destination des « prêtres aînés » ;
- le colloque du 19 octobre 2017, au siège parisien de la Conférence des Evêques, a permis de rassembler les différents intervenants que sont les membres des groupes de travail diocésains, le service prévention de la Cavimac et le Docteur Florence Martin, médecin gériatologue, Directrice du Centre « Bien Vieillir » CEDIP.



Poursuite des programmes et actions de prévention

La CAVIMAC a veillé au bon déroulement, pour ses assurés, des programmes nationaux concernant :

- le dépistage des cancers du sein et colo-rectal ;
- la vaccination anti-grippale - proposée dès 60 ans à la CAVIMAC contre 65 ans sur le plan national -.

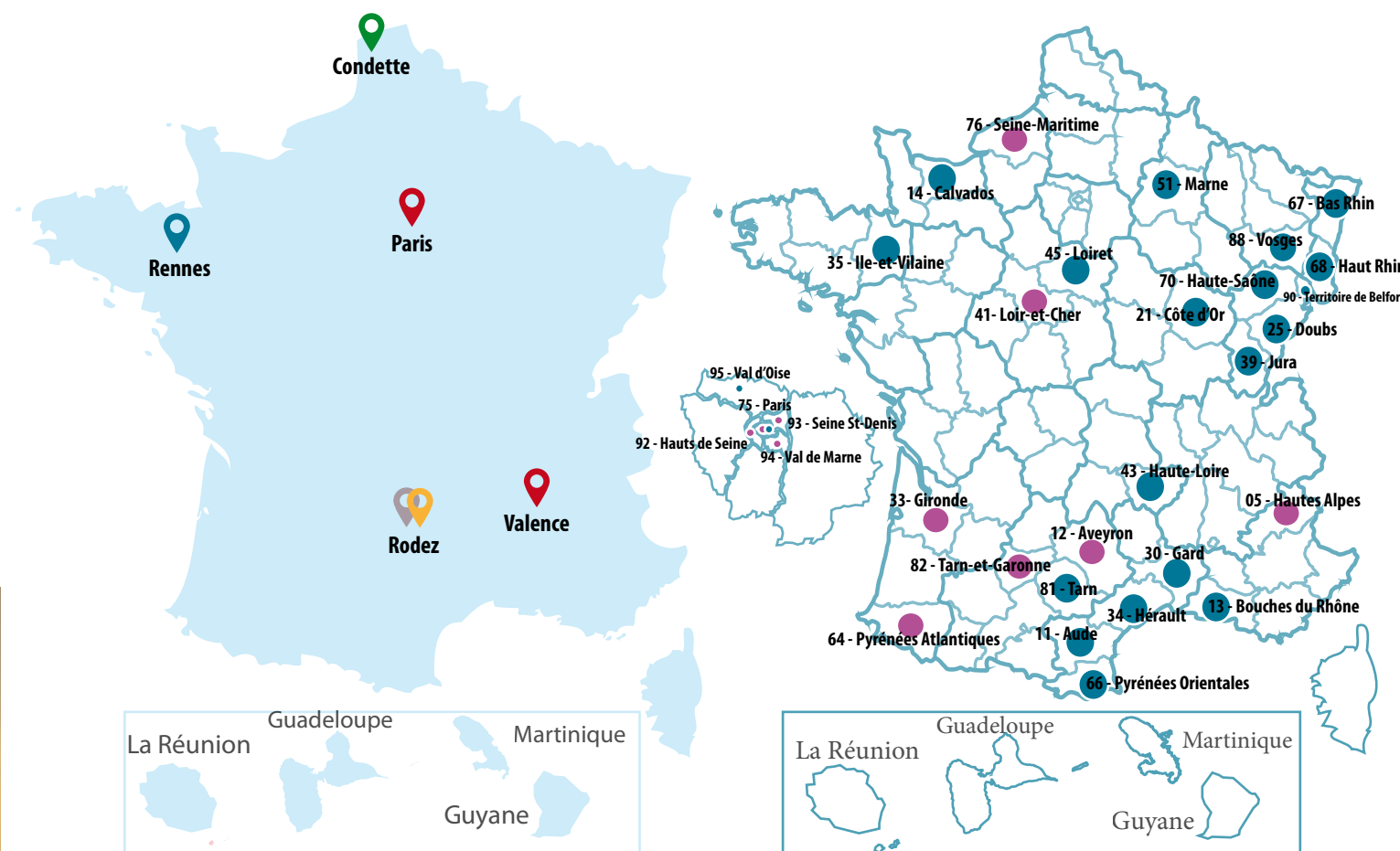


67,54% des assurés de plus de 60 ans ont participé à la campagne de vaccination anti-grippale

Actions spécifiques

La Cavimac a également poursuivi ses actions spécifiques de prévention que sont :

- les **Examens Périodiques de Santé** : dans 21 départements ;
- les journées sensorielles, pour le dépistage des principales déficiences de la vue et de l'ouïe : dans 11 départements ;
- les journées d'éducation pour la santé réalisées sur demande et portant sur les thématiques « stress et sommeil », « équilibre de vie » et « burn out » ;
- les sessions de préparation à la retraite pour les prêtres.



2 journées « Stress et sommeil »

1 journée « Equilibre de vie et sommeil »

1 journée « Stress et burn out »

1 journée « Bien vieillir »

1 session de « Préparation à la retraite des prêtres »

Examens périodiques de santé dans 21 départements

Journées sensorielles dans 11 départements

Offre de service

Relations avec les usagers

Communication

Rencontre des usagers

En 2017, la Cavimac est allée à la rencontre de ses usagers lors des « Journées d'information » qui se sont déroulées le 20 juin à Toulouse, le 12 septembre à Marseille et le 5 octobre à Saint-Denis de La Réunion.

Le déroulement des journées d'information a été identique à celui mis en place en 2016, à savoir :

- le matin : présentation générale du régime, de ses missions, de son rôle, de ses métiers et des services proposés aux assurés et aux collectivités ;
- l'après-midi : information sur des thématiques spécifiques - affiliation, recouvrement, retraite, maladie et prévention, action sociale -, sous forme d'ateliers en petits groupes pour délivrer une information plus adaptée aux participants et répondre aux interrogations de chacun.



Toulouse - 20 juin 2017



Saint-Denis (Réunion) - 5 octobre



Marseille - 12 septembre

Site internet et services en ligne

Le site internet de la Cavimac est régulièrement enrichi afin de fournir une information complète aux assurés, responsables de collectivités et professionnels de santé : actualités, documentations et imprimés téléchargeables.

Les assurés et les responsables de collectivité peuvent également effectuer leurs démarches en ligne grâce aux comptes sécurisés :

- **mon compte assuré ;**
- **mon compte collectivité.**



93 499

visites uniques sur le site internet
(91 798 en 2016 / + 1,85%)

31

services en ligne

Top 3 des pages les plus consultées :

1. mon compte collectivité : **56 720 consultations**
2. les services en lignes collectivités : **33 031 consultations**
3. mon compte assuré : **16 229 consultations**

Le service en ligne le plus utilisé par les collectivités :

- la déclaration du changement d'adresse d'un assuré membre

Le service en ligne le plus utilisé par les assurés :

- la demande d'attestation de pension

Lettre d'information électronique

En 2017, les lettres d'information électronique « Dépêche des collectivités » ont été envoyées aux **2 160** abonnés.



Maîtrise des risques et Efficience

Maîtrise des risques

Contrôle interne et lutte contre la fraude

Chiffres clés des faits-marquants 2017



- Nombre total de situations contrôlées : **3 387 833** - contre 2 662 617 en 2016
- Contrôles effectués sur le domaine affiliation : **12 494**
- Contrôles ciblés sur le domaine maladie : **11 648**
- Contrôles des nouveaux droits retraite : **17 585**
- Contrôles réalisés sur le domaine recouvrement : **4 155**
- Lutte contre la fraude : **504** situations suspectes détectées



Evolution du dispositif de contrôle interne

L'année 2017 a incontestablement été une année de montée en charge en termes d'activité pour l'ensemble des acteurs du contrôle interne, suite au déploiement de nouveaux processus et domaines de risques inscrits dans le référentiel de maîtrise des risques.

Le déploiement du nouveau référentiel de contrôle interne couvre pour la gestion technique 20 processus pour 178 domaines de risque identifiés et pour la gestion de l'action sanitaire et sociale 4 processus pour 22 domaines de risque identifiés.

Cette année, l'ensemble des services de la caisse a travaillé en étroite collaboration au pilotage des contrôles [138 domaines de risque analysés en 2017 contre 121 en 2016].

Au regard des résultats de contrôle et dans la continuité des actions menées au cours de l'exercice précédent, des fiches d'actions ont été transmises aux services concernés pour la mise en place de mesure correctives - développement de pratiques d'auto contrôle ou de contrôles croisés pour limiter les sources d'erreurs.

De plus, les baromètres de remontées de contrôle ont fait l'objet d'une diffusion mensuelle par service auprès des managers, en cas d'écarts par rapport aux objectifs de maîtrise des risques.

Conjointement à ces contrôles renforcés, des actions ont été entreprises en matière de lutte contre les fraudes, fautes et abus, à savoir :

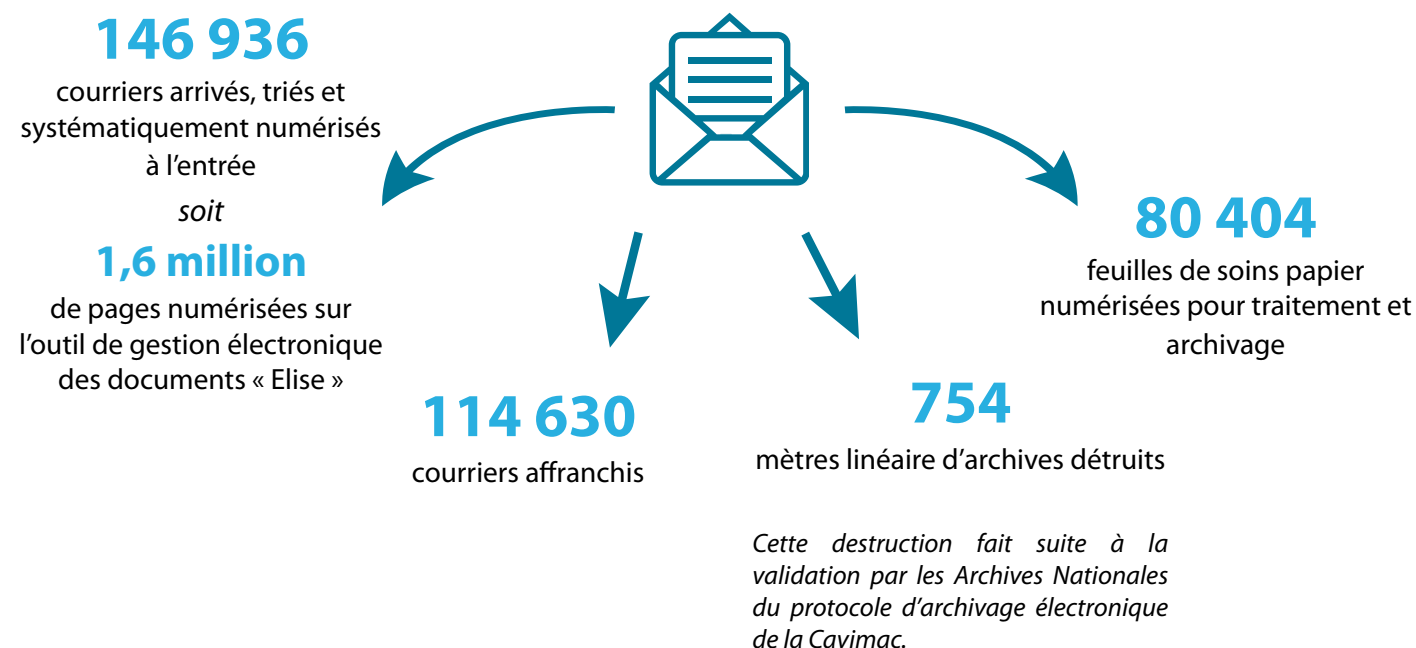
- l'exploitation des avis de création de nouvelles associations culturelles publiés au Journal Officiel ;
- la détection des situations non déclarées, en lien avec les autres organismes sociaux ;
- le contrôle ciblé sur des professionnels de santé et des tiers ;
- les enquêtes liées aux conditions de ressources et d'existence.



Maîtrise des risques et Efficience

Efficience

Services généraux



Juridique

La stratégie juridique de la CAVIMAC a été affinée en 2017 afin d'assurer encore davantage le règlement amiable des différends et la sécurisation du traitement des dossiers dits « à risques ».



3 réunions de la Commission de Recours Amiable

13 décisions rendues

29

contentieux en cours
(30 en 2016)

Tribunal des affaires de Sécurité sociale

5 contentieux / droits à la retraite

9 oppositions à contrainte

Tribunal de Grande Instance

2 contentieux

Cour d'appel

11 contentieux

Cour de Cassation

2 contentieux



Ressources Humaines

Promotion du Dialogue social

Le dialogue avec les instances représentatives du personnel a permis la conclusion de cinq accords collectifs concernant :

- la formalisation de la référence conventionnelle des agents de direction ;
- la formalisation de la référence conventionnelle des praticiens conseils ;
- l'harmonisation des règles de calcul de la prime de vacances ;
- le dispositif d'intéressement pour les années 2017 à 2019 ;
- la complémentaire santé et la prévoyance du personnel.

Poursuite de l'implication locale

Très attachée à son implication locale, la caisse a confirmé son partenariat avec les établissements scolaires du territoire. Elle a ainsi accueilli, en 2017, 4 stagiaires de BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) du Lycée Jean Jaurès et 4 stagiaires issus de la Formation Complémentaire d'Initiative Locale.

Elaboration des bilan social et plan de mobilité

Bien que le bilan social ne soit une obligation que pour les entreprises de plus de 300 salariés, la Cavimac a néanmoins tenu à élaborer ce document global sur la santé sociale de l'entreprise qui regroupe l'ensemble des données chiffrées sur une période de 3 ans concernant notamment l'emploi, les rémunérations, les conditions d'hygiène et de sécurité, les conditions de travail, la formation et les relations professionnelles. Le bilan social constitue un véritable instrument pour analyser les conditions sociales des salariés au sein de leur entreprise et avoir une vue d'ensemble sur les modifications qui se sont produites lors des trois années écoulées. Véritable outil de pilotage social, il permet de définir, pour l'avenir, des pistes d'amélioration et propositions d'action..

De même, la Cavimac a établi son plan de mobilité, document obligatoire pour les sites de plus de 100 salariés. Construit à partir d'un diagnostic des habitudes et contraintes de déplacements professionnels des salariés et visiteurs, il énonce un certain nombre d'actions que l'entreprise entend mettre en œuvre afin de limiter les déplacements producteurs de gaz à effet de serre.



VISION / I-CARE

Vision.....	p.36
I-CARE.....	p.37
Hébergement.....	p.38
Gouvernance.....	p.38
Acteurs du programme.....	p.39
Etapes du programmes.....	p.39
Temps forts à venir.....	p.39



VISION / I-CARE

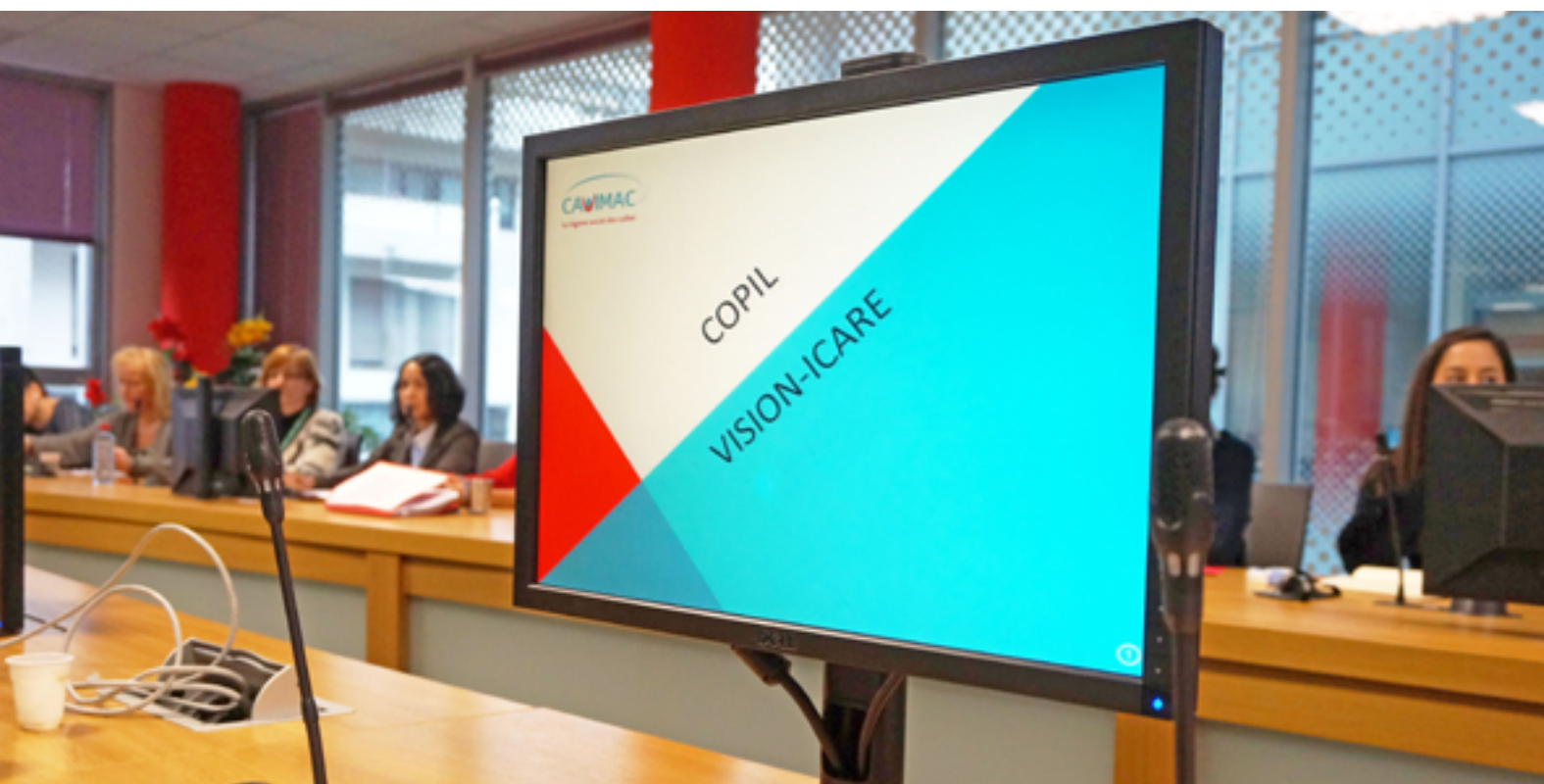


Lancée en juin 2015, la refonte des Systèmes d'Information métiers se traduira par la mise en place de 2 applicatifs : **VISION** et **I-CARE**.

Ces 2 applicatifs remplaceront respectivement les outils IDENT, OR et UTIL2.

Grâce à une gestion commune des droits d'accès et des habilitations, **tous les collaborateurs des services de production de la Cavimac, traiteront leur activité à partir de ce nouveau système**. La gestion des pièces justificatives, l'envoi des courriers, le pilotage de la maîtrise des risques et les contrôles internes seront réalisés à partir de modules communs et partagés, assurant ainsi la cohérence des fonctionnalités et des données associées.

Afin d'en faciliter l'appropriation par les collaborateurs de la Cavimac, un logo pour le nouveau système d'information Vision Icare a été choisi à la suite d'un concours interne.



Vision

VISION est l'applicatif socle qui permettra notamment la gestion des collectivités et de leurs membres ; il garantira une visibilité complète des données d'activité et de protection sociale pour les domaines suivants :

- **adhésion des collectivités** : enregistrement des collectivités religieuses et référencement culturel ;
- **affiliation des membres** : gestion de l'identification préalable des assurés, ouverture des droits, enregistrement et mise à jour des coordonnées de contact et de paiement ;
- **recouvrement** : appel des cotisations et enregistrement des déclarations mensuelles ;
- **maladie** : gestion et diffusion dans le système des données des bénéficiaires de l'assurance maladie ;
- **retraite et l'invalidité** : mise à disposition d'I-CARE des données individus utiles au calcul et au service des droits retraite et invalidité ;
- **action sanitaire et sociale** : gestion des données nécessaires à l'attribution des prestations extra légales maladie et retraite ;
- **médical et prévention** : mise à disposition des données utiles au service médical et aux actions de prévention ;
- **relation usager** : vision globale des données toutes branches pour un individu et une collectivité.

I-CARE

I-CARE sera l'application de calcul et de paiement des droits retraite, invalidité, allocation du minimum, adossée à VISION pour :

- **la retraite et l'invalidité** : calcul des prestations ;
- **le paiement** : versement du montant des prestations, gestion du service des droits, comptabilisation et historique de paiement.



Nombre de jours-hommes consacrés :

- VISION : **1 268**
- I-CARE : **217**

VISION / I-CARE

Hébergement

Les solutions Vision/I-Care seront hébergées à la Cnav. Cette décision très structurante prend tout son sens au regard des engagements de mutualisation des moyens pris par la Cavimac. Elle apportera des gains en termes de sécurité et de moyens - des économies escomptées sur les évolutions des infrastructures et sur les charges d'exploitation côté Cavimac -.

Elle apporte cependant des contraintes initiales dans la mesure où les actions liées à la préparation et à la mise à disposition des environnements de recette doivent être étroitement conduites avec la Cnav, comme les actions de tests de performance. Pour ces actions, la Cnav est tenue de respecter des délais incompressibles basés sur ses propres contraintes de risques et de disponibilités de ressources.

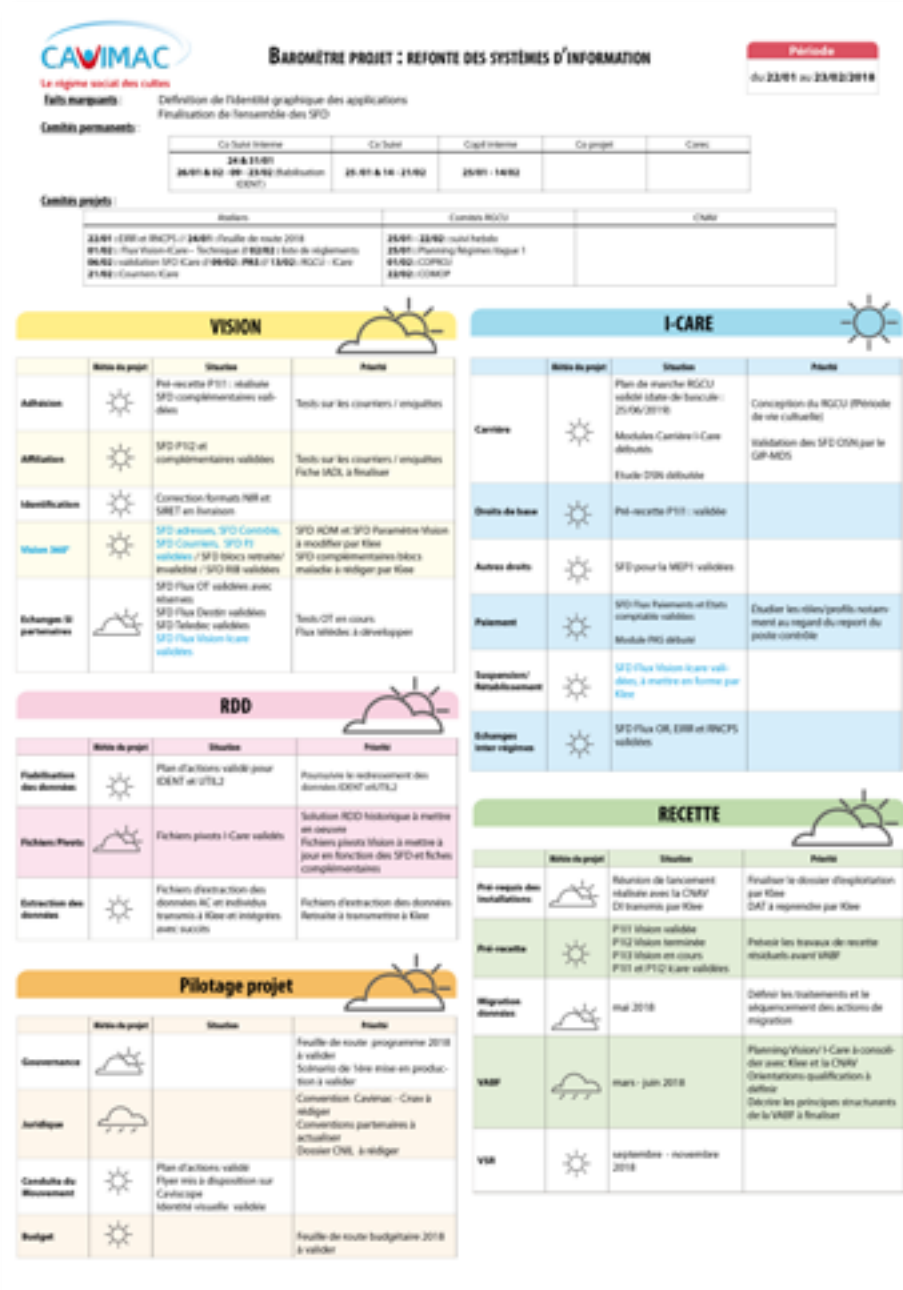
Gouvernance

Pour mener à bien ce projet, la Cavimac a adapté son mode d'organisation interne afin de créer des comités transversaux d'échanges et de suivi sur les actions déjà finalisées et celles restant encore à réaliser.

Au cœur de cette organisation, le comité de pilotage est l'instance interne d'information et d'échanges sur l'intégralité du programme Vision-Icare.

Ce comité de pilotage s'est réuni 6 fois en 2017. A ce comité de pilotage se sont ajoutés le comité de projet - 6 réunions en 2017-, le comité hebdomadaire de recette et le comité de suivi - 13 réunions en 2017-.

De plus, afin d'assurer une bonne communication auprès de l'ensemble des collaborateurs de la Cavimac, des baromètres ont été régulièrement diffusés – à 16 reprises entre avril et décembre 2017 - à partir des informations remontées auprès de la direction de programme.

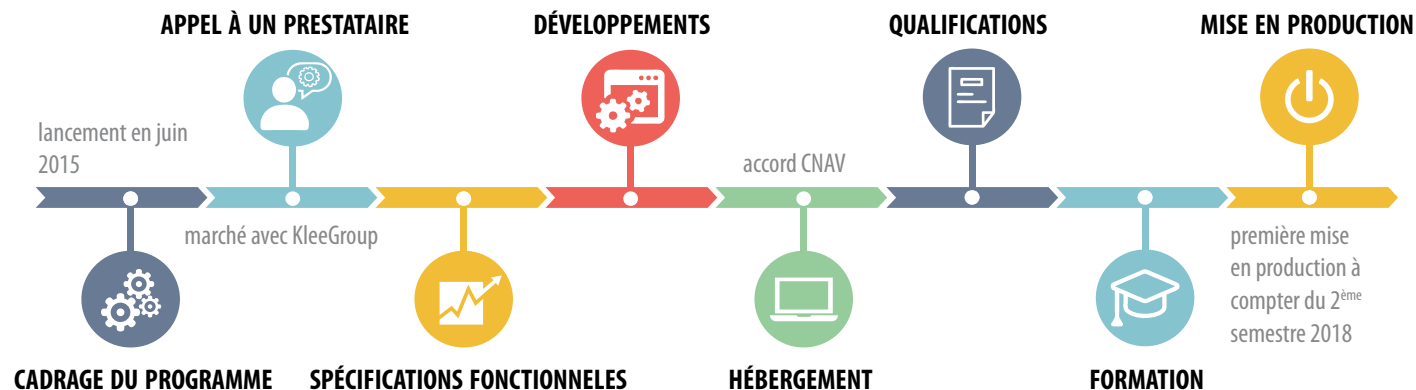


Acteurs du programme



- **Direction** : pilote et coordonne le programme, accompagnée par un collaborateur détaché de la CNAV ;
- **Agence comptable** : définit des besoins comptables et maîtrise des risques, valide des documents associés ;
- **Maîtrises d'ouvrage** : définissent les besoins fonctionnels, valident des documents produits et testent les solutions ;
- **Informatique** : définit les besoins techniques et pilote les travaux de reprise des données ;
- **Contrôle interne et services de production** : fiabilisent les données et testent les solutions ;
- **Juridique** : gère l'appel d'offre, met à jour les conventions partenaires et assure la conformité CNIL ;
- **Communication** : accompagne la direction dans la conduite du changement liée à la mise en place des nouveaux applicatifs, informe les collaborateurs et met en place des actions pour les fédérer autour du programme ;
- **CNAV** : contribue au programme, héberge et exploite les applications ;
- **ACOSS / CNAM** : déploient les solutions techniques d'échanges.

Etapes du programme



Temps forts à venir



- **janvier 2018** : appel à contribution pour les éléments graphiques du programme ;
- **février 2018** : lancement des vérifications de bon fonctionnement de l'application ;
- **2^{ème} trimestre 2018** : lancement des formations des collaborateurs sur les deux applicatifs ;
- **4^{ème} trimestre 2018** : mise en production.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Répartition géographique des collectivités.....p.42

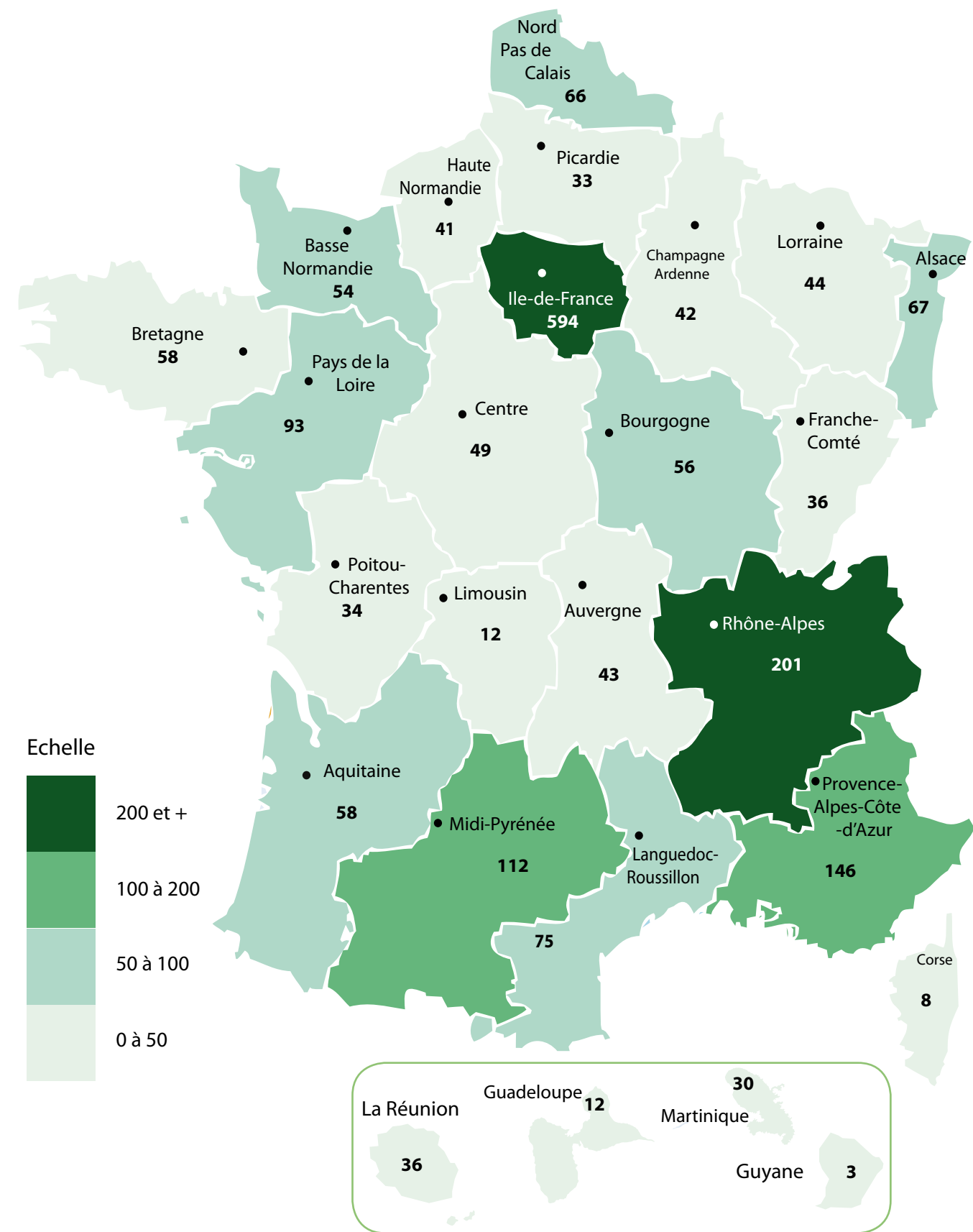
Répartition par culte des collectivités.....p.43

Répartition des assurés cotisants.....p.44

Données démographiques : assurance maladie.....p.46

Données démographiques : assurance vieillesse.....p.50

Répartition géographique des collectivités



Répartition par culte des collectivités

Collectivités avec cotisants

Culte	2015	2016	2017
Catholique romain			
Ministres du culte	107	107	108
Religieux	177	183	182
Religieuses	480	479	472
Sous-total	764	769	762
Anglican	17	14	16
Arménien	6	6	7
Bouddhique	34	38	75
Catholique non romain	6	6	6
Groupements religieux	13	15	15
Hindouiste	9	7	8
Hors structure associative	7	18	17
Musulman	35	34	41
Orthodoxe	27	29	21
Protestant évangélique	489	501	511
Témoins de Jéhovah	4	4	4
Tenrikyo	1	1	1
Sous-total	648	673	722
Total	1412	1442	1484

Collectivités sans cotisant

Culte	2015	2016	2017
Catholique romain			
Ministres du culte	4	4	3
Religieux	17	14	12
Religieuses	179	174	172
Sous-total	200	192	187
Anglican	2	3	4
Arménien	2	2	1
Bouddhique	13	12	14
Catholique non romain	-	-	-
Groupements religieux	-	-	-
Hindouiste	2	3	2
Hors structure associative	12	12	11
Musulman	5	6	5
Orthodoxe	3	6	7
Protestant évangélique	49	60	66
Témoins de Jéhovah	1	1	1
Tenrikyo	-	-	-
Sous-total	89	105	111
Total	289	297	298

BILAN 2017

1 484 COLLECTIVITÉS COTISANTES
(CONTRE 1 442 EN 2016).
SOIT UNE HAUSSE D'ENVIRON 2,9 %.

BILAN 2017

298 COLLECTIVITÉS SANS COTISANT
(CONTRE 297 EN 2016).
SOIT UNE HAUSSE D'ENVIRON 0,3 %.

Répartition des assurés cotisants

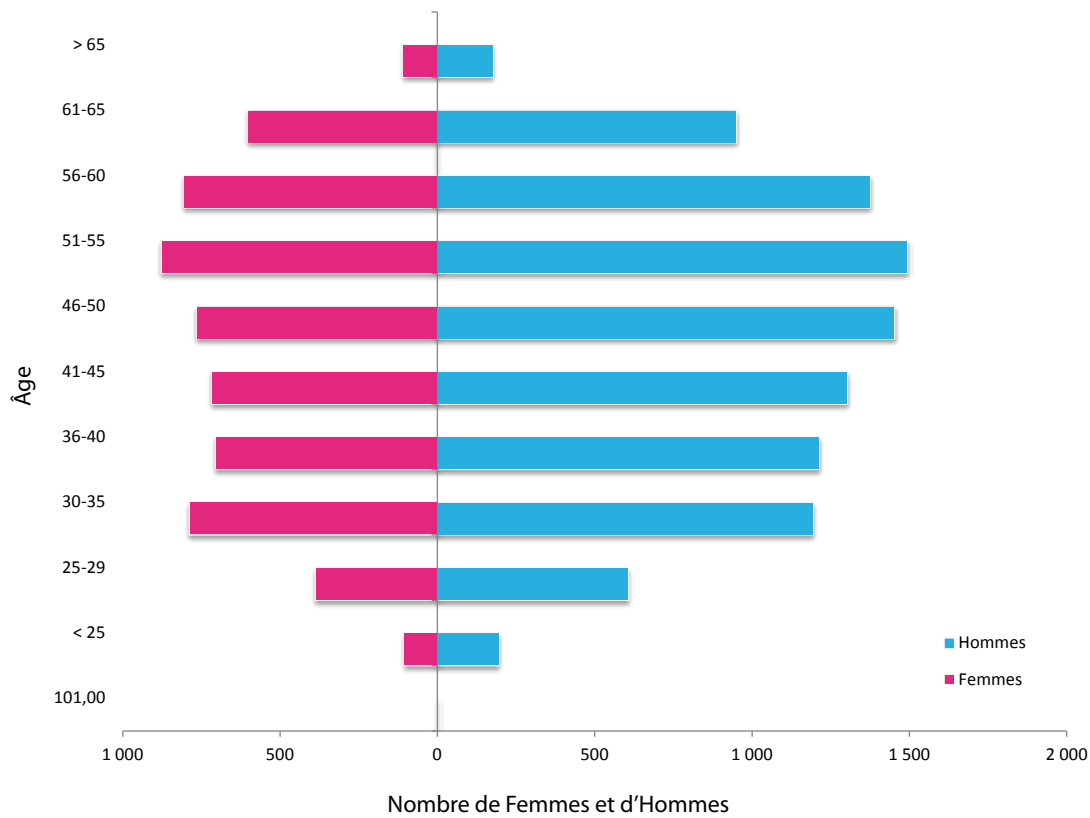
Les cotisants obligatoires - assurance maladie

Libellé Situation Maladie	Hommes	Femmes	Total en 2017
Cotisants régime normal	9 086	5 284	14 370
Cotisants régime particulier	736	508	1 244
Total	9 822	5 792	15 614

Les cotisants obligatoires - assurance vieillesse

Culte	Hommes						Femmes						Total par culte en 2017
	Ministres du culte			Religieux			Ministres du culte			Religieuses			
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	
Anglican	14	13	16	-	-	-	4	4	3	-	-	-	19
Arménien	6	7	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Bouddhique	-	1	2	74	81	80	-	-	-	46	46	44	126
Catholique romain	4223	4370	4453	3273	3243	3268	-	1	-	4985	5076	5088	12809
Catholique non romain	-	-	-	184	189	196	-	-	-	104	108	111	307
Groupements religieux	12	14	15	57	60	60	2	2	2	1	1	1	78
Hindouiste	1	1	1	8	7	8	-	-	-	-	-	-	9
Hors structure associative	2	4	5	2	1	3	1	1	2	3	2	1	11
Judaïque	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Musulman	101	100	109	-	-	-	4	3	4	-	-	-	113
Orthodoxe	32	35	36	7	6	6	5	4	4	18	28	21	67
Protestant évangélique	1149	1203	1248	11	7	8	181	198	202	14	12	12	1470
Témoins de Jéhovah	257	251	258	227	170	184	251	243	249	137	108	115	806
Tenrikyo	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Total par année et par culte	5798	6000	6154	3843	3764	3813	448	456	466	5308	5381	5393	15826

Les cotisants obligatoires par tranche d'âge et sexe



Les cotisants volontaires - assurance vieillesse

Culte	Hommes						Femmes						Total par culte en 2017
	Ministres du culte			Religieux			Ministres du culte			Religieuses			
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	
Catholique romain	-	-	-	269	278	278	-	-	-	271	271	244	522
Protestant évangélique	-	-	-	8	9	13	-	-	-	6	4	6	19
Groupements religieux	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	1
Total par année et par culte	-	-	-	278	288	292	-	-	-	277	275	250	542

BILAN 2017

15 826 COTISANTS OBLIGATOIRES (CONTRE 15 601 EN 2016)
SOIT UNE HAUSSE D'ENVIRON 1,4 %.

BILAN 2017

542 COTISANTS VOLONTAIRES (CONTRE 563 EN 2016)
SOIT UNE BAISSE D'ENVIRON 3,7 %.

Données démographiques : assurance maladie

Bénéficiaires - régime normal / régime particulier

	2015		2016		2017	
	Régime normal	Régime particulier	Régime normal	Régime particulier	Régime normal	Régime particulier
Hommes	18 679	745	18 502	743	18 448	737
Femmes	20 074	522	19 589	549	19 183	508
Total assurés bénéficiaires (par régime)	38 753	1 267	38 091	1 292	37 631	1 245
Total bénéficiaires	40 020		39 383		38 876	

Dont ayants droit						
Hommes	1 308		1 355		1 452	
Femmes	2 327		2 400		2 499	
Total ayants droit	3 635		3 755		3 951	

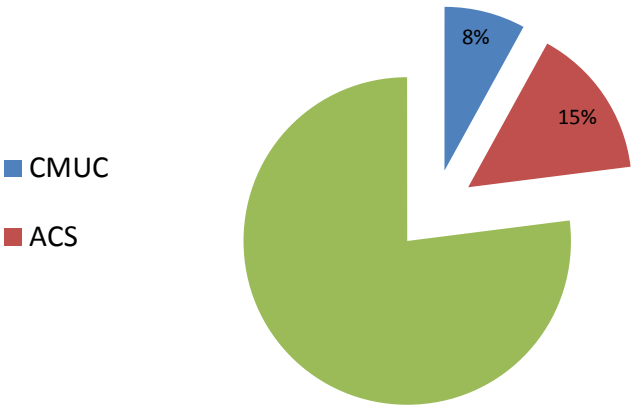
BILAN 2017

38 876 BÉNÉFICIAIRES (CONTRE 39 383 EN 2016).
SOIT UNE BAISSSE D'ENVIRON 1,3 %.

Bénéficiaires assurance maladie

	2015	2016	2017
CMUC	2 747	2 818	3 080
ACS	6 129	5 794	5 908
Total bénéficiaires assurance maladie	40 020	39 983	38 876

Répartition



Consommmants - régime normal / régime particulier

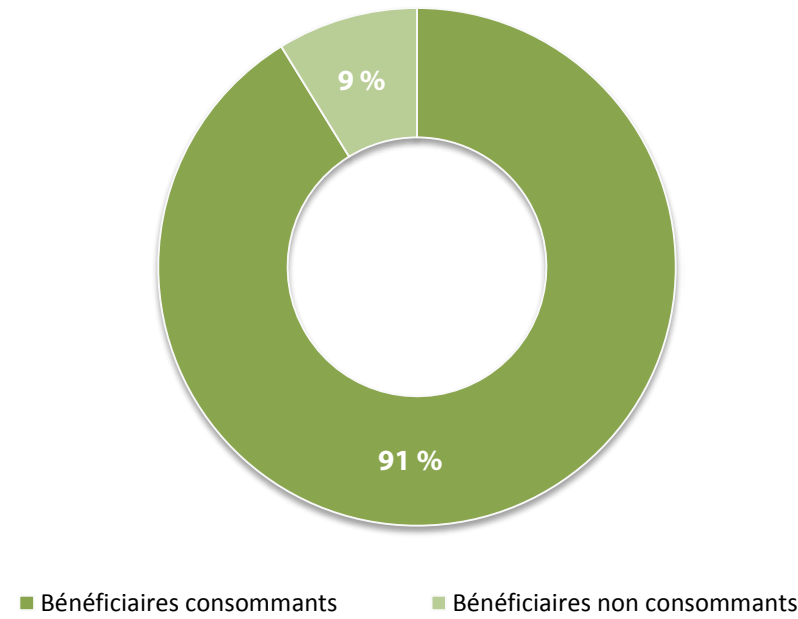
	2016		2017	
	Régime normal	Régime particulier	Régime normal	Régime particulier
Hommes	17 040	186	17 033	199
Femmes	18 638	146	18 111	116
Total (par régime)	35 678	332	35 144	315
Total consommmants	36 010		35 459	

Dont ayants droit		
Hommes	756	808
Femmes	1 508	1 514
Total ayants droit	2 264	2 322

BILAN 2017

35 459 CONSOMMMANTS (CONTRE 36 010 EN 2016).
SOIT UNE BAISSSE D'ENVIRON 1,5 %.

Répartition des consommmants



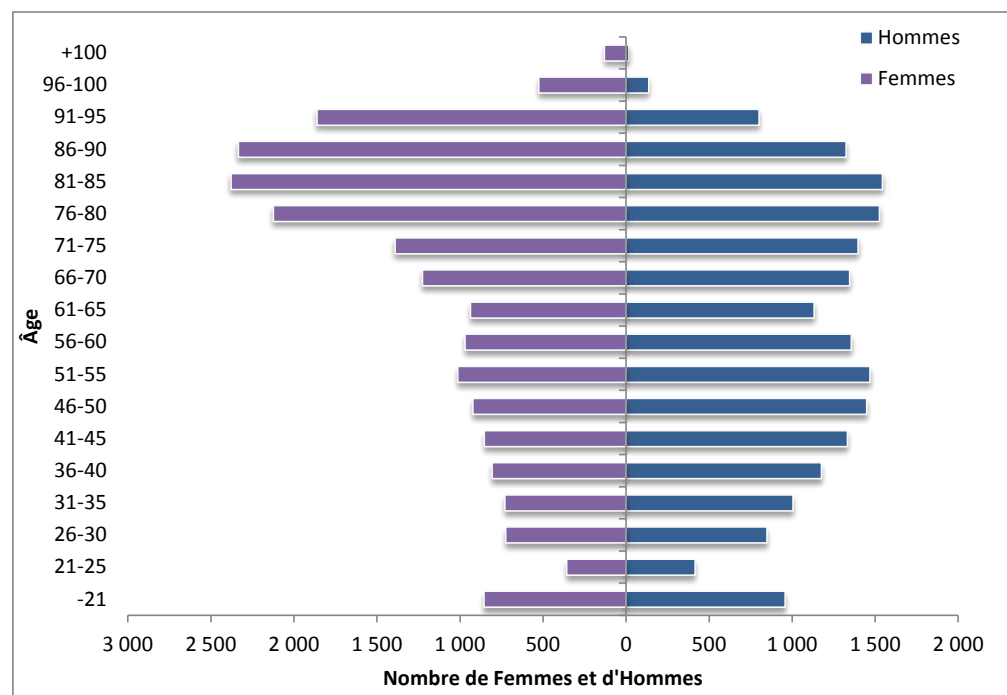
BILAN 2017

91 % : PART DES BÉNÉFICIAIRES AYANT
DEMANDÉ UNE PRISE EN CHARGE MALADIE
(CONTRE 91,43 % EN 2016)
SOIT UNE BAISSSE DE **0,47 %**.

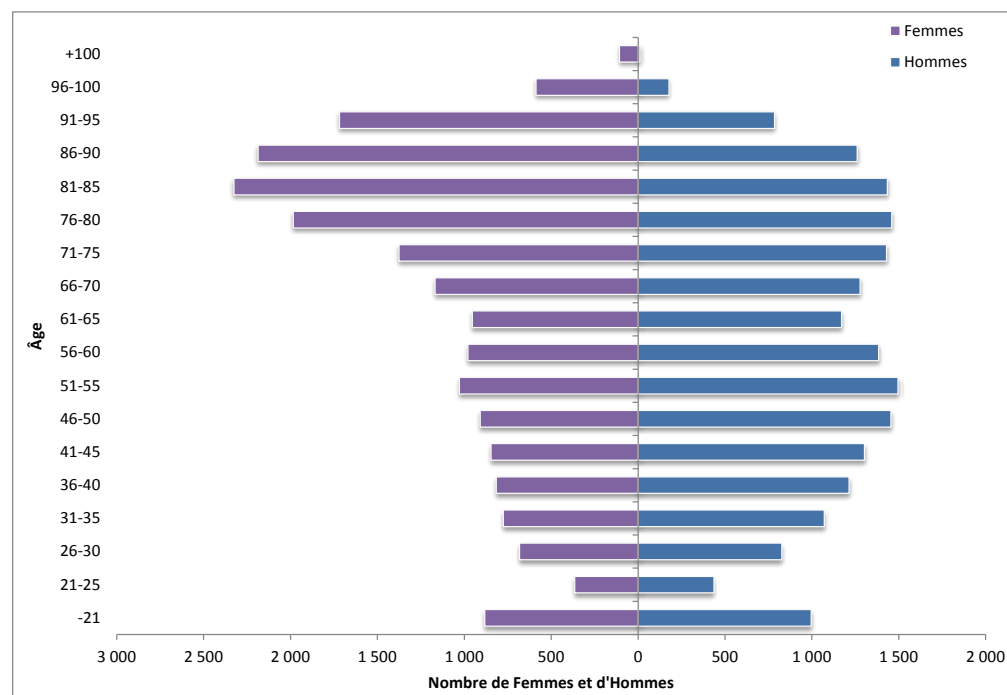
Données démographiques : assurance maladie

Bénéficiaires par tranche d'âge et sexe

Année 2016

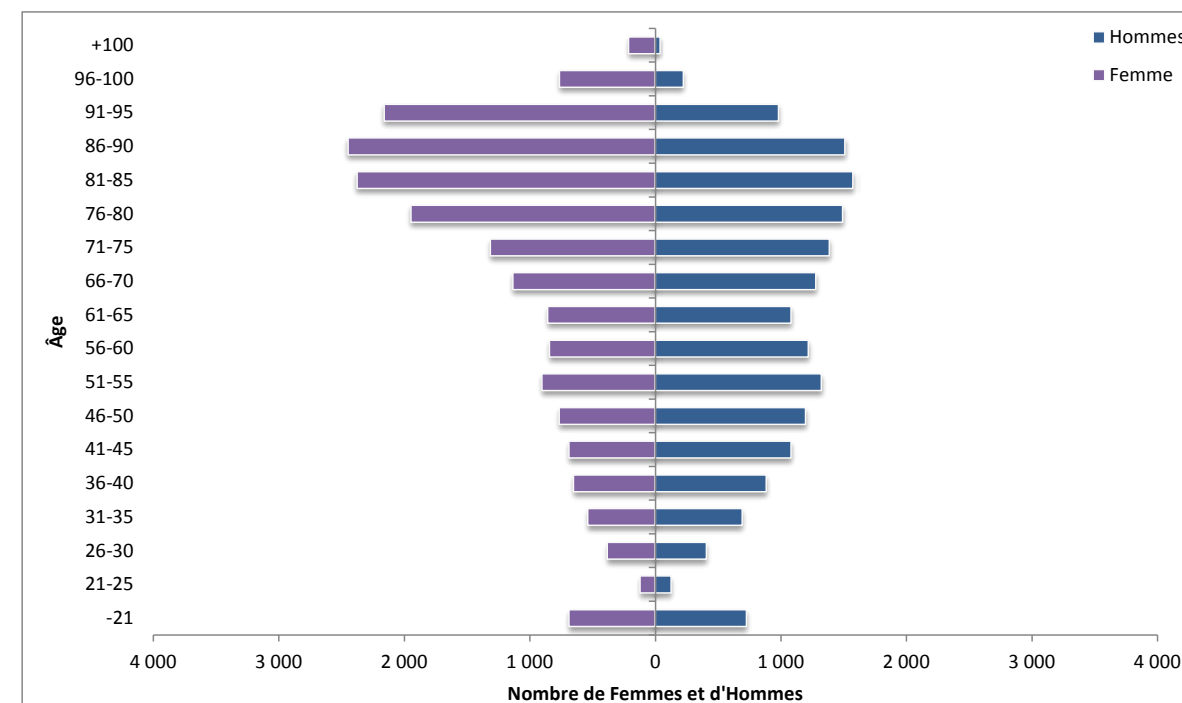


Année 2017

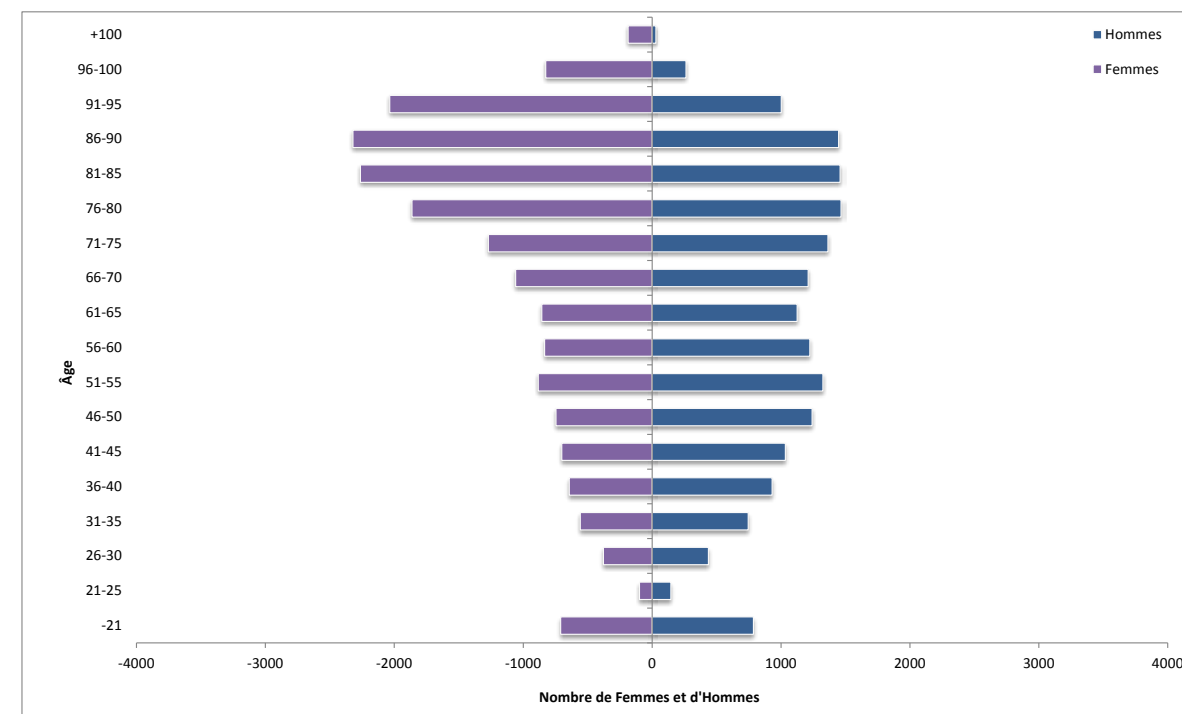


Consommants par tranche d'âge et sexe

Année 2016



Année 2017



Données démographiques : assurance vieillesse

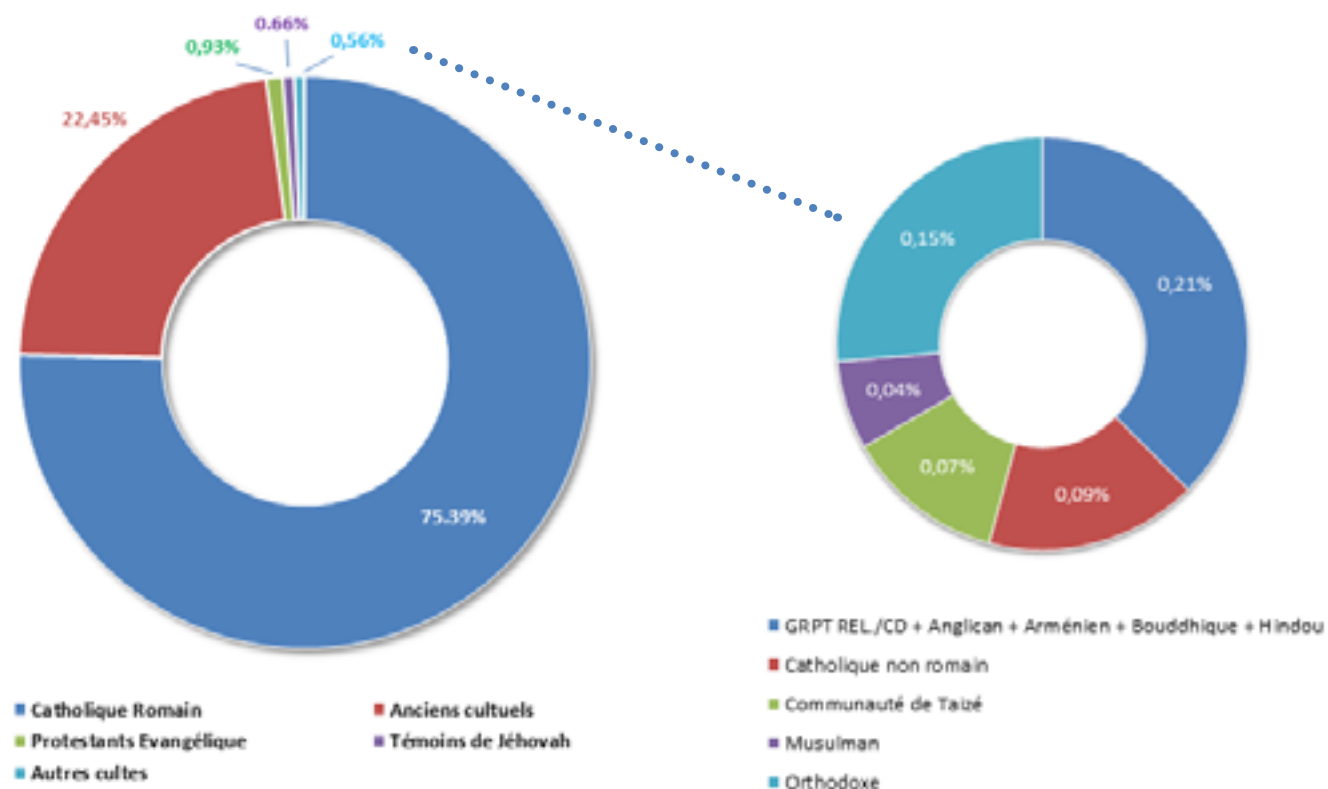
Retraite de base / retraite de réversion

	2015		2016		2017	
	Retraite de base	Retraite de réversion	Retraite de base	Retraite de réversion	Retraite de base	Retraite de réversion
Hommes	16 535	73	15 816	73	15 405	71
Femmes	29 852	809	28 411	856	27 426	898
Total retraités (par régime)	46 387	882	44 227	929	42 831	969
Total retraités	47 269		45 156		43 800	

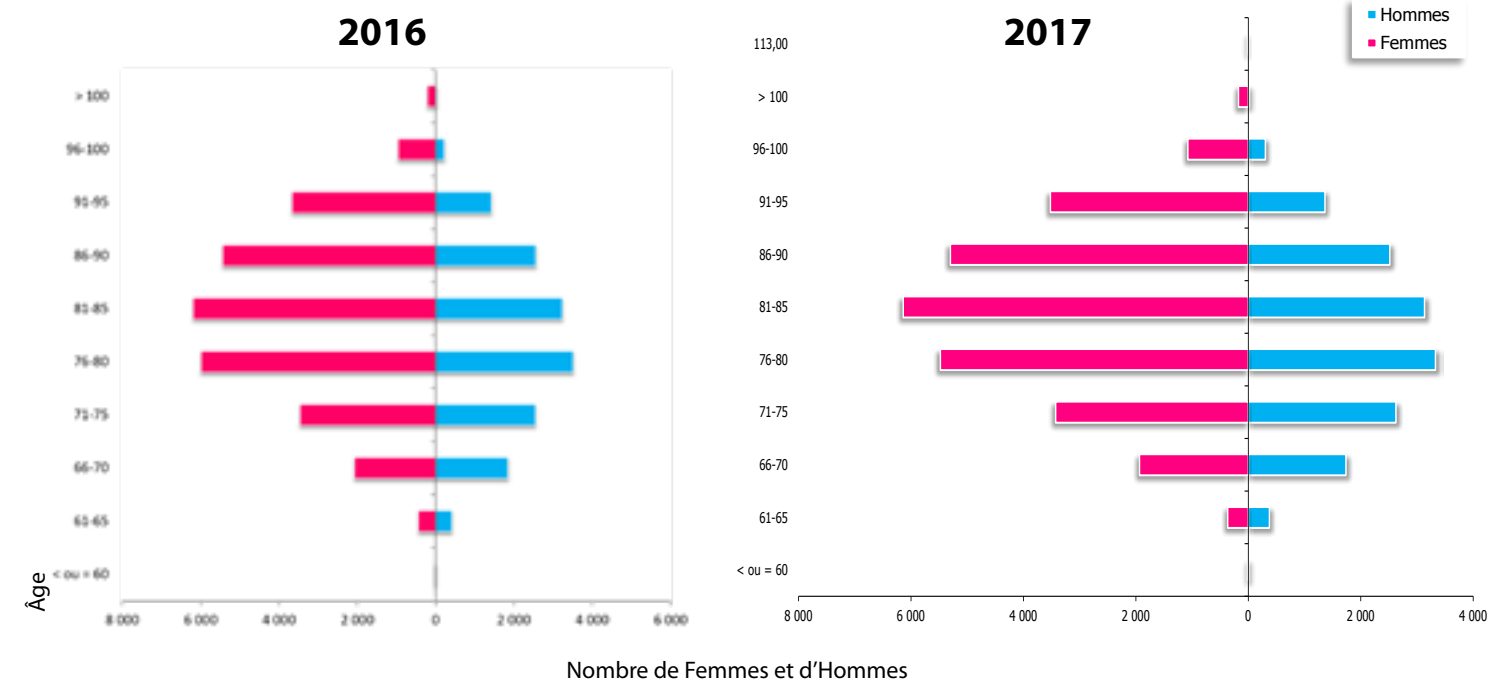
BILAN 2017

43 800 RETRAITÉS (CONTRE 45 156 EN 2016).
SOIT UNE BAISSE DE 3 %.

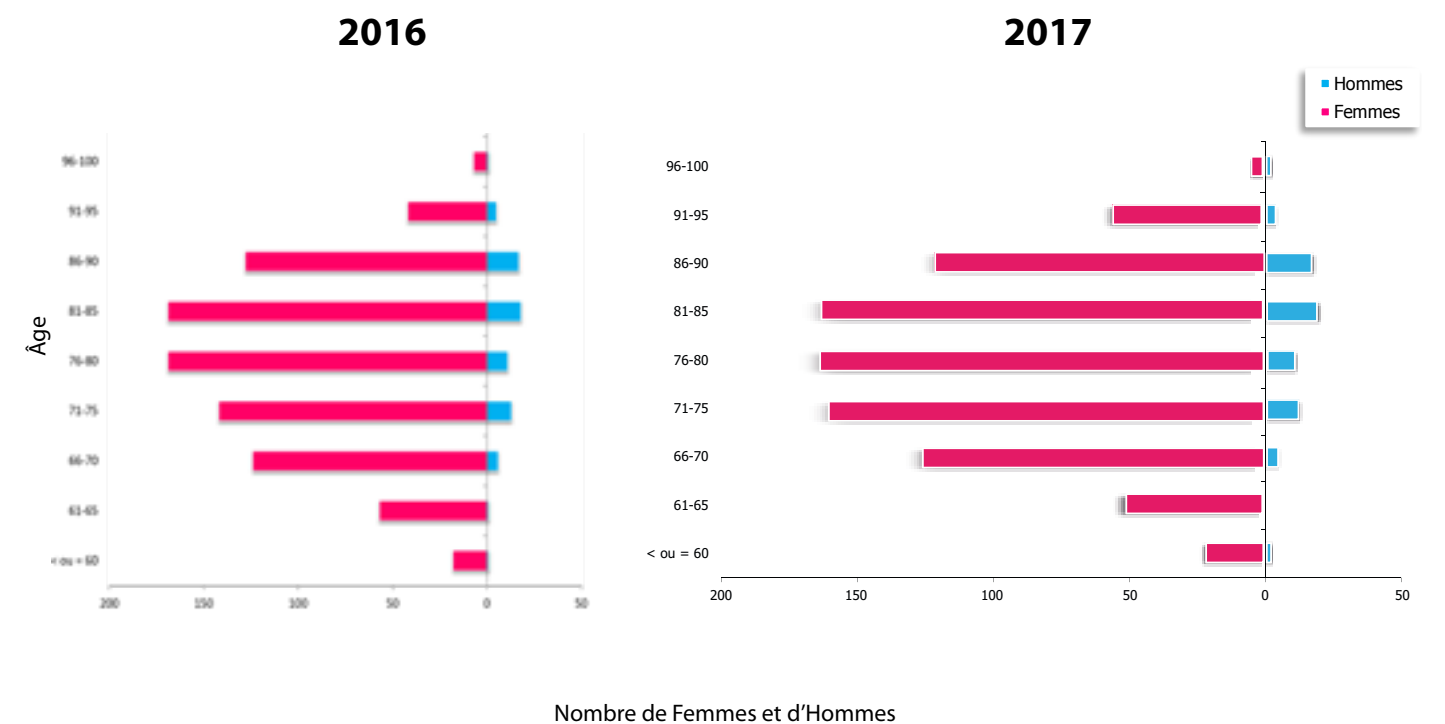
Répartition des retraités par culte



Retraités de base par tranche d'âge et sexe



Retraités de réversion par tranche d'âge et sexe



Données démographiques : assurance vieillesse

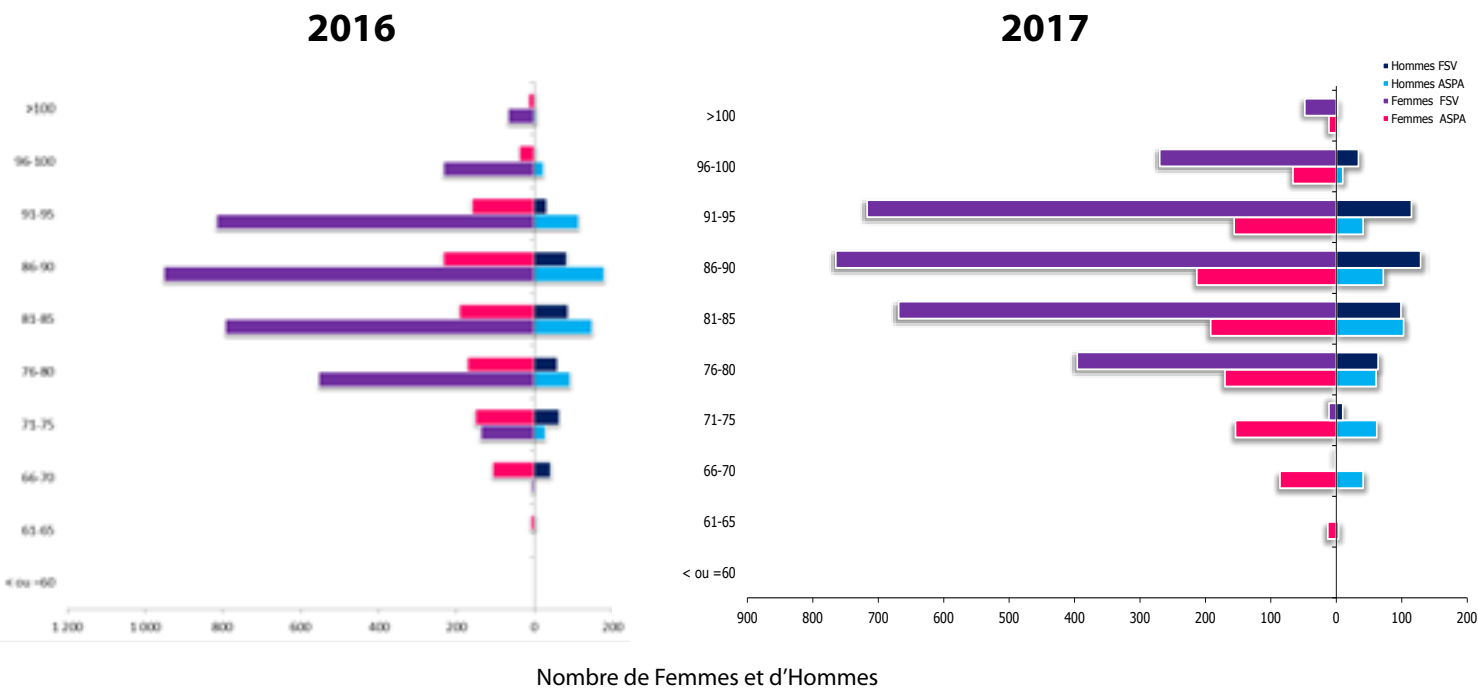
Répartition des titulaires d'une allocation du minimum

	2015		2016		2017	
	Ancien FSV	ASPA	Ancien FSV	ASPA	Ancien FSV	ASPA
Hommes	592	378	514	387	453	394
Femmes	3 561	1 079	3 220	1 077	2 877	1 061
Total allocataires (par nature d'allocation)	4153	1457	3734	1464	3330	1455
Total allocataires	5610		5198		4785	

BILAN 2017

4 785 ALLOCATAIRES (CONTRE 5 198 EN 2016).
SOIT UNE BAISSSE DE 7,94 %.

Allocataire par tranche d'âge et sexe



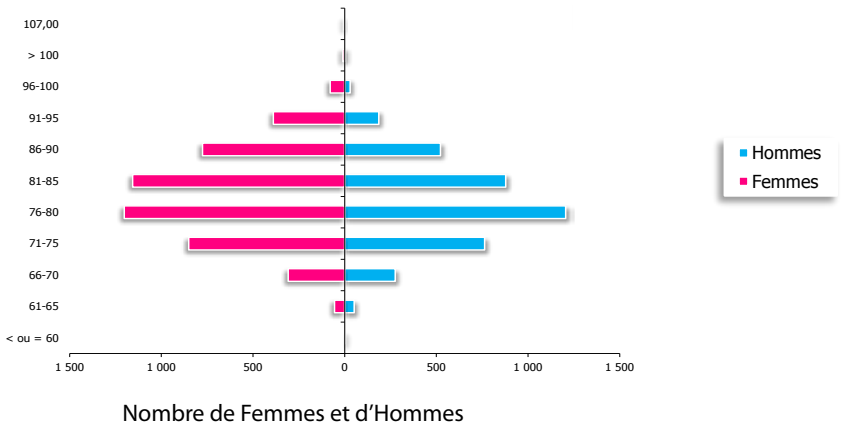
Anciens cultuels par nature de prestations

	Nombre d'Hommes			Nombre de Femmes			Total		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Retraite de base	4 042	3 879	3 921	4 955	4 783	4 821	8 997	8 662	8 742
Retraite de réversion	1	1	1	7	6	3	8	7	4
Total bénéficiaires par sexe	4 043	3 880	3 922	4 962	4 789	4 824	9 005	8 669	8 746
Dont allocataires									
ACR	68	59	50	212	198	181	280	257	231
ASPA	4	7	8	2	4	6	6	11	14
Ancien FSV	2	2	3	6	4	3	8	6	6
Total allocataires	74	68	61	220	206	190	294	274	251

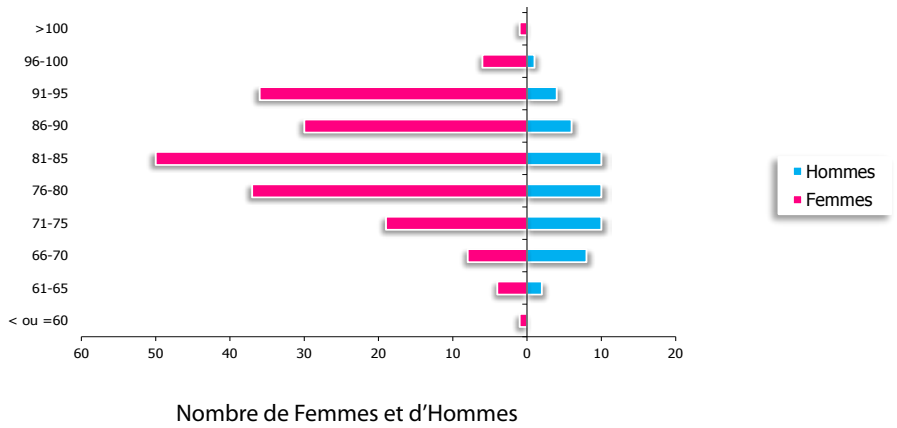
BILAN 2017

8 746 ANCIENS CULTUELS RETRAITÉS (CONTRE 8 669 EN 2016).
SOIT UNE HAUSSE D'ENVIRON 1 %.

Anciens cultuels retraités par tranche d'âge et sexe



Titulaires de l'ACR par tranche d'âge et sexe



DONNÉES FINANCIÈRES

Gestion technique.....p.56

Gestion administrative.....p.57

Gestion financière

Gestion technique

Les charges	2016	2017	Variation 2016/2017
Prestations sociales	380 793 304	369 038 444	- 3 %
Maladie	186 165 760	185 312 186	- 0,4 %
Vieillesse	185 958 293	176 177 678	- 5 %
Invalidité	442 773	480 602	8,5 %
Action sociale	6 732 233	6 024 138	- 10,5 %
Actions de prévention	805 741	738 362	- 8 %
Conventions internationales	688 503	305 477	- 56 %
Charges techniques	52 767 952	57 085 542	8 %
Diverses charges techniques	284 363	383 712	35 %
Dotations aux provisions	14 751 969	14 326 366	- 3 %
Charges exceptionnelles	1 900	1 000	- 47 %
Total	448 599 488	440 835 064	- 1,70 %

Les produits	2016	2017	Variation 2016/2017
Cotisations sociales	84 237 905	88 977 319	6 %
CSG	8 908 212	5 406 433	- 39 %
Prises en charge de prestations	73 982 285	77 118 956	4 %
Contributions diverses	266 584 742	252 844 219	- 5 %
Remboursements de prestations	668 866	780 237	17 %
Remises de gestion	292 549	277 920	- 5 %
Divers produits techniques	172 455	209 852	22 %
Reprises sur provisions	13 752 474	15 215 562	11 %
Produits exceptionnels	0,01	4 567	N.S.
Produits financiers	-	-	-
Total	448 599 488	440 835 065	- 1,70 %

Gestion administrative

Les charges	2016	2017	Variation 2016/2017
Achats	62 362	59 383	- 5 %
Services extérieurs	975 727	956 647	- 2 %
Autres services extérieurs	1 649 403	2 404 524	46 %
Impôts et taxes	738 592	748 545	1 %
Charges de personnel	6 861 428	6 739 748	- 2 %
Amortissements et provisions	384 320	432 232	12 %
Autres charges de gestion courante	517 925	506 875	- 2 %
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	4 942	12	- 99 %
Total	11 194 700	11 847 966	6 %

Les produits	2016	2017	Variation 2016/2017
Produits des activités annexes	66 791	61 775	- 7 %
Production immobilisée	994 122	1 832 514	-
Subvention reçues par l'Etat	8 761	18 201	108 %
Reprises sur amortissements et provisions	301 021	160 363	- 47 %
Autres produits de gestion courante	9 755 782	9 765 884	0,10 %
Transfert de charges	54 610	-	N.S.
Produits financiers	-	3 466	N.S.
Produits exceptionnels	13 613	5 762	- 58 %
Total	11 194 700	11 847 965	6 %

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
ACR	Allocation Complémentaire de Ressources
ACS	Aide à la Complémentaire Santé
APA	Allocation Personnalisée d’Autonomie
ASPA	Allocation Supplémentaire aux Personnes Agées
CAF	Caisse d’Allocations familiales
CAVIMAC	Caisse d’Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie des Cultes
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEAM	Carte Européenne d’Assurance Maladie
CHSCT	Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
GIP UR	Groupement d’Intérêt Public Union Retraite
CMUc	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CNAMTS	Caisse Nationale d’Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CNAV	Caisse Nationale d’Assurance Vieillesse
CNIL	Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés
COG	Convention d’Objectifs et de Gestion
CPR2A	Contrôle des Prestations et Relations Avec les Assurés
CSA	Contribution Solidarité Autonomie
CSG	Contribution Sociale Généralisée
DADSc	Déclaration Annuelle des Données Sociales Cavimac
DAI	Droit à l’Information
DUP	Délégation Unique du Personnel
EESSI	Echanges Electroniques d’Informations sur la Sécurité Sociale
EHPAD	Etablissement d’Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
ElGe	Estimation Indicative Globale en ligne
EIRR	Echanges Inter Régimes de Retraite
EVA2	Evaluation de retraite
FAS	Fonds d’Action Sociale
FSI	Forfait Soins Infirmiers
FSV	Fonds Solidarité Vieillesse
INPES	Institut National de la Prévention et d’Education pour la Santé
MSM	Mutuelle Saint-Martin
PUV	Petites Unités de Vie
RCO	Retraite Complémentaire Obligatoire
RCT	Recours Contre Tiers
RGCU	Répertoire de Gestion des Carrières Unique
RIS	Relevé Individuel de Situation
RNCPS	Répertoire National Commun de la Protection Sociale
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RTT	Réduction du Temps de Travail
SIED	Support Informationnel Etudes et Données
SILI	Service Informatique Logistique et Infrastructure
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SNGC	Système National de Gestion des Carrières
TASS	Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale
TPI	Tiers Payant Intégral
UCANSS	Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale
UR	Union Retraite

RAPPORT D’ACTIVITÉ 2017

Responsable de la publication : Jean Dessertaine

Rédaction : Stéphane Akrich, Jennifer Barra, Michèle Cacavelli, Hortense de Lavergne Melouli, Amédée Gharbi, Jean-François Guimard, Liliane Legrand, Yves Martinot, Geneviève Nerestan-Dannequin, Jean-Guy Meschi, Christine Pilatre, François Soliveres.

Conception et coordination : Hortense de Lavergne Melouli, Audrey Moulins / service communication

Crédits photographiques : Cavimac, Shutterstock, Freepik, Noun Project

Impression : HANDI PRINT



Cavimac
Le Tryalis
9 rue de Rosny
93100 Montreuil
www.cavimac.fr